

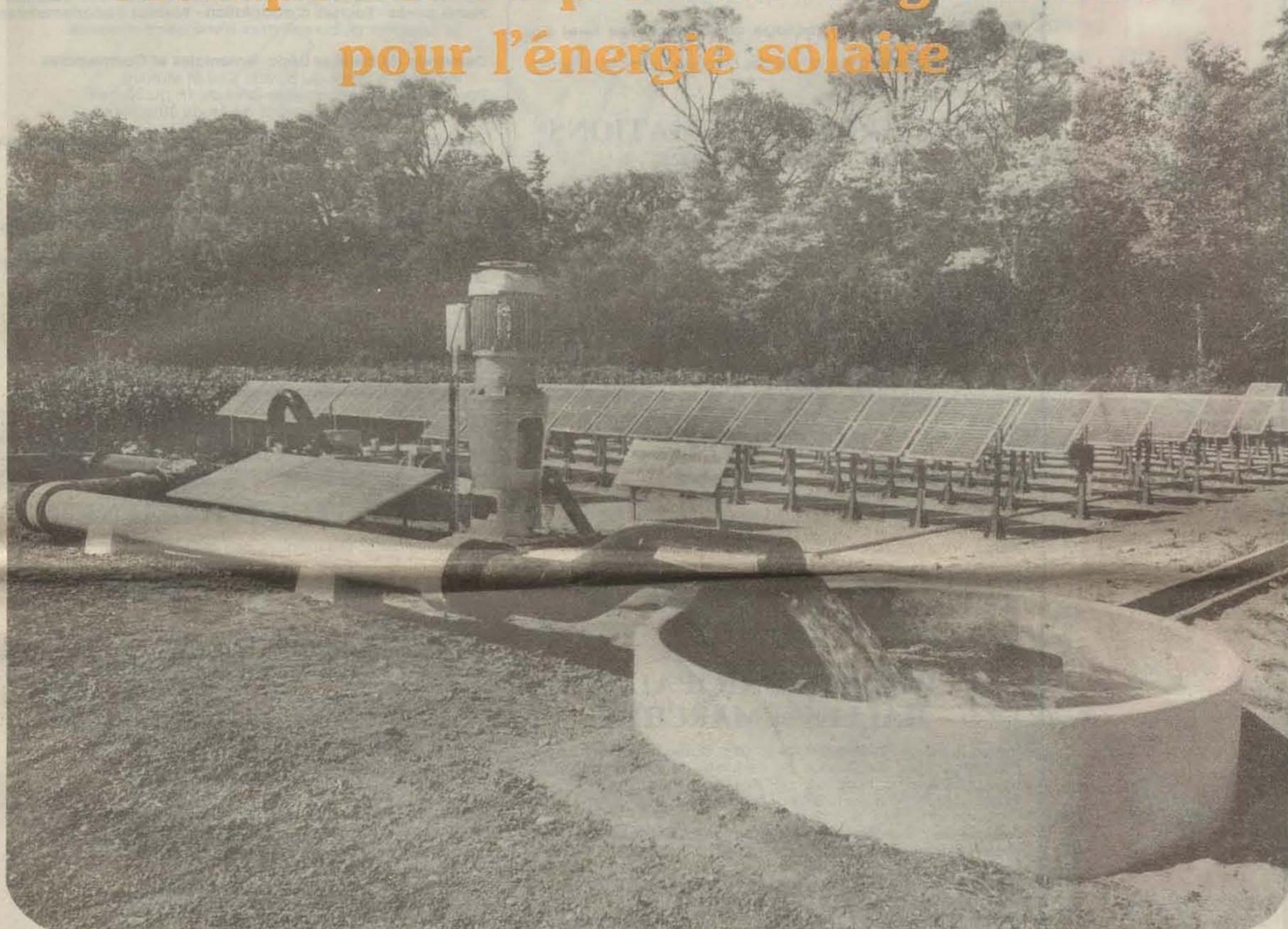
MONTPELLIER

Journal d'information
municipale

N° 28 - OCTOBRE 1980

VOTRE VILLE

Montpellier au premier rang mondial pour l'énergie solaire



SOMMAIRE

- **BILLET DU MAIRE** (dernière page)
- **BUDGET** : les chiffres du compte administratif et du budget supplémentaire (pages 4 et 5)
- **NETTOIEMENT** : une exposition Montpellier ville propre (page 9)
- **SCOLAIRE** : des réalisations municipales pour faciliter la rentrée (pages 11 à 14)
- **ENFANCE** : des halte garderies et des crèches au service de tous (pages 16 et 17)
- **EAU** : la bataille n'est pas terminée (pages 18 et 19)
- **BUS** : il vous facilite la ville (page 23)

A VOIRRE SERVICE

Je demande aux Montpelliérains de signaler aux Services municipaux tous les inconvénients (voirie, éclairage, trottoirs, propreté, etc...) qu'ils seront amenés à relever, afin que tout soit immédiatement mis en œuvre pour leur apporter une solution.

Georges Frèche
Maire de Montpellier

ETAT CIVIL

Pour un extrait de naissance, de décès, d'acte de mariage :
Se présenter au guichet de l'Etat Civil (rez-de-chaussée)
(9 h - 11 h 30 - 13 h - 16 h)

Pour une déclaration de naissance
Se présenter au guichet de l'état civil avec le livret de famille
(9 h - 11 h 30 - 13 h - 16 h)

Pour une demande de mariage ou duplicata de livret de famille :
Retirer le dossier avec la liste des pièces à fournir au guichet de l'état civil
(9 h - 11 h 30 - 13 h - 16 h)

BUREAU DES INHUMATIONS ET CIMETIERES

Déclaration de décès
Bureau Inhumation et cimetières - Mairie rez-de-chaussée - guichets 32 à 36 - 8 h - 11 h 45 - 12 h 45 - 18 h.
Permanences : Samedi - Dimanche - Jours fériés : 8 h 30 - 11 h.

Si le décès a lieu à domicile ou en clinique, venir avec un certificat médical, le livret de famille et un acte de concession si l'inhumation doit avoir lieu à Montpellier.

Si le décès a lieu à l'hôpital, venir avec le dossier de déclaration administrative de l'hôpital, donné par le bureau des entrées.

Vente et renouvellement des concessions des cimetières, exhumation de corps, réduction de corps : même service, mêmes horaires.

ELECTIONS

Pour une inscription sur les listes électorales
Se présenter au Service des Elections (rez-de-chaussée) avec :
- une pièce d'identité (carte d'identité ou livret de famille)
- justification de domicile (quittance payée d'électricité de gaz, etc...)

Pour changement de domicile électoral :
Se présenter à la Mairie avec les mêmes pièces. Il est recommandé à la population de procéder à ces démarches dès le mois de septembre afin de s'éviter une trop longue attente aux guichets les derniers jours de l'année.

REGIES MUNICIPALES HALLES et MARCHES

Toutes questions intéressant les forains, halles, marchés, foires, braderies, taxis, autorisation de certaines manifestations sur la voie publique (haut-parleur - défilés - courses cyclistes).
Règlementation : ouverture tardive des débits de boissons.

Commerce : cessation, liquidation, soldes (demande écrite au Maire, plus inventaire des marchandises à liquider).

Publicité : affichage sur emplacements municipaux.
Dépôt dossiers pour loteries
Autorisation buvettes provisoires
Ouverture exceptionnelle des commerces (3 dimanches par an).

AFFAIRES SCOLAIRES

Mairie - rez-de-chaussée - 9 h - 11 h 30 - 13 h - 16 h

- Demande de bourses communales
- Renseignements sur la carte scolaire
- Ouverture d'écoles privées
- Ouverture des locaux scolaires en dehors des horaires normaux de classe

BUREAU CIVIL ET MILITAIRE

Pour une fiche d'état civil
Se présenter au bureau civil et militaire (rez-de-chaussée) muni du livret de famille ou extrait de naissance, ou carte d'identité.

Demande permis de chasser
Se présenter au bureau civil et militaire

Certificat d'hérédité
Se présenter au bureau muni du livret de famille et accompagné de deux témoins.

Remise des chèques de bourses Nationales des établissements privés - Bourses d'adaptation - Bourses Départementales
Se présenter au bureau muni d'une pièce d'identité.

Demande de bourses Départementales et Communales
Imprimés à retirer au Bureau Civil et Militaire
Pour les bourses départementales du 1^{er} au 30 avril
Pour les bourses communales du 1^{er} au 30 octobre.

Certificat conforme de documents divers et légalisation de signature
Bureau Civil et Militaire.

Retrait de titres de pensions de collectivités locales (C.H.U. - Mairie Mines), de titres de Légion d'Honneur et médailles militaires, remise de plis d'huissier en instance :

Se présenter au Bureau Civil et Militaire muni d'une pièce d'identité.

ASSAINISSEMENT

Mairie 2^e étage

Demande de branchement d'égouts.

Demande de dégorgement sous la voie publique.

Renseignements sur réseaux pluviaux et eaux usées pour l'établissement d'un permis de construire.

SERVICE D'HYGIENE

Rue des Pertuisanes - Horaires : 9 h à 11 h 30 - 13 h à 16 h
Tél. : 58.90.19

- Crèches familiales ou collectives : se présenter au Service d'Hygiène - porte 12 - porte 11.
- Haltes garderies
- Vaccination des nourissons
- Certificat de vaccination
- Enquêtes d'Hygiène - Inspection de salubrité
- Désinfection
- Service médico-social.

SERVICE DES EAUX NETTOIEMENT

MAIRIE - 2^e étage

- Demande compteur d'eau (imprimé à remplir sur place)
- Mutation de concession de compteur d'eau pour changement propriétaire
- Facturation
- Relevé compteur d'eau
- Demande de collecte d'ordures.
- Extension du réseau de ramassage.

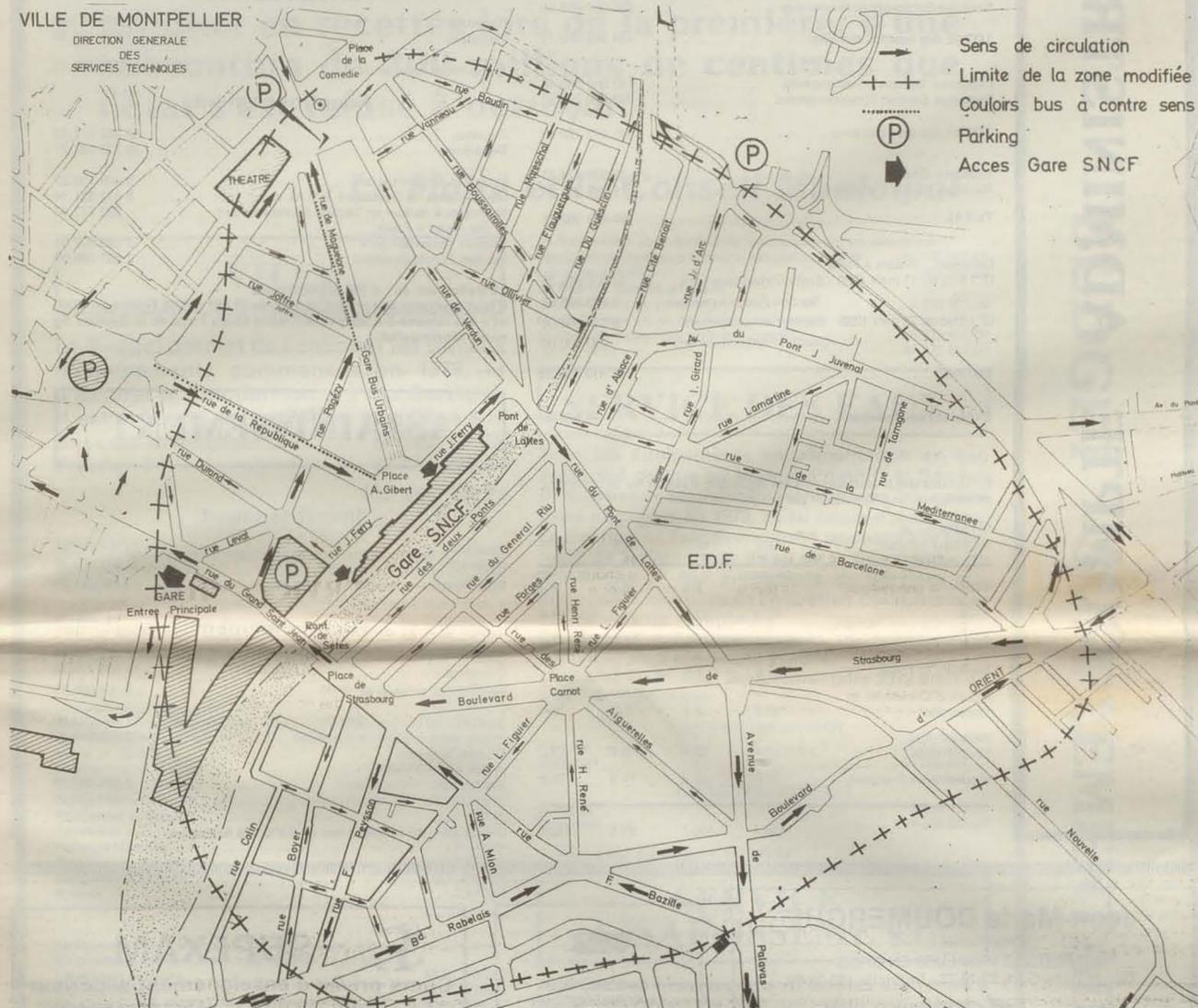
Le plan de circulation du quartier de la gare

Qu'est-ce qu'un nouveau plan de circulation ?

C'est apparemment, un casse-tête chinois. C'est un bouleversement des habitudes, ce sont de grosses difficultés les premiers jours, chaque fois qu'un automobiliste, un seul automobiliste, se permet d'emprunter un sens interdit, il peut créer à lui seul un énorme bouchon. Dès que les nouvelles habitudes sont prises, et cela peut être très rapide si la plupart des automobilistes sont vigilants de ne franchir aucun sens interdit, les conditions de circulation à travers le quartier sont nettement améliorées.

Montpelliérains qui tous un jour ou l'autre avez à traverser le Quartier de la Gare, étudiez attentivement ce plan et repérez le ou les nouveaux itinéraires que vous aurez à emprunter en fonction de vos déplacements habituels.

La plupart de ceux-ci seront un peu allongés mais beaucoup plus rapides en temps de parcours. Or, il faut savoir qu'en ville la consommation d'un véhicule n'est pas fonction de la distance mais du temps de parcours. D'autre part, le temps c'est de l'argent c'est même de l'argent très cher, car il est difficile d'acheter du temps. Le plan de circulation du Quartier de la Gare ne va pas résoudre tous les problèmes. Le Carrefour Saint-Denis va rester très chargé tant que le plan de circulation n'y sera pas appliqué. Nous pensons obtenir les crédits de l'Etat pour réaliser ces travaux en 1981. Pour les Montpelliérains qui ont à traverser la Place Saint-Denis, lorsqu'ils peuvent trouver un autre itinéraire nous leur conseillons de le faire.



Société Languedocienne de Véhicules Industriels

SO. L. V. I.

IVECO

CONCESSIONNAIRE

UNIC

Le Rieucaoulin
34400
SAINT-JEAN
DE-VEDAS

Tél. : (67) 42.60.88

ETUDES CONSTRUCTIONS ET ENTREPRISES

ENTREPRISE GENERALE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES ET SCOLAIRES

Avenue du Marché-Gare
34000 MONTPELLIER

Tél. : (67) 92.36.85

Clôtures Caizergues

Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment Tennis - Terrains de sports
Jardins - Usines - Villas

34970 MAURIN Tél. : 27-81-98

PIMPRENELLE

COIFFURE DAMES

BIJOUX FANTAISIE

Coiffure - Mode - Soirée - Brushing - Soins et Radio du cheveu

4, rue Henri René - Montpellier

Tél. : 58.54.00

1^{er} univers du cuir

100 SALONS

TOUT CUIR, TOUTS STYLES

24 AVENUE DU PONT JUVENAL MONTPELLIER (PRES PARKING POLYGONE)

bonna

Produits de voirie
Tuyaux d'assainissement
Pavés autobloquants colorés

Pour tout équipement public, villas et particuliers

Usine de Vendargues
34740 VENDARGUES
Tél. : (67) 70.21.30
Telex : 490821

ELECTRICITE GENERALE

Entreprise **COLL Vincent**

29, rue de la Condamine
CELLENEUVE - 34000
MONTPELLIER
TEL. 75 64 97

IBM FRANCE

EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST

- UNE USINE A MONTPELLIER avec :
 - une population de 2500 personnes
 - des bâtiments de 82.000 m²
 - une mission de gros ordinateurs
- DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :
 - à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.

C'EST AUSSI :

- 80% de la production à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.

IBM

Usine de la Pompiègne Montpellier

Le compte Administratif 1979 retrace tous les mouvements financiers qui ont été comptabilisés tant en Recettes qu'en Dépenses au cours de l'année 1979 et pendant la journée complémentaire du 1^{er} janvier 1980 au 28 janvier 1980.

Le compte Administratif, qui est un bilan, permet de dégager des résultats et d'analyser la gestion. La ventilation par service en fonctionnement, et par Grandes opérations en Investissement des recettes réalisées et des dépenses effectuées fait apparaître les priorités notamment dans le domaine des Acquisitions foncières, des transports en commun, des aménagements scolaires, sportifs, culturels.

VILLE

Recettes Section Investissement	154 297 273,18
Recettes Section Fonctionnement	330 651 783,55
TOTAL des recettes réalisées	484 949 056,73

Dépenses Section Investissement	142 086 565,48
Dépenses Section Fonctionnement	298 886 216,54
TOTAL des mandats émis	440 972 782,02

Excédent Brut	43 976 274,71
Recettes-Restes à réaliser	16 486 806,00
TOTAL	60 463 080,71

Dépenses - Restes à Payer	
(1 ^o) Etat du 11 mars 1980 - Section Investissement	46 308 995,28
- Section Fonctionnement	7 895 995,08
(2 ^o) Etat du 22 avril 1980 - Section Investissement	6 014 568,00
- Section Fonctionnement	200 000,00
TOTAL	60 419 558,36

Excédent de Recettes	43 522,35
----------------------	-----------

Le Volume des Investissements est important, il atteint les 14 milliards 2 de centimes, leur Ventilation par programme donne :

(en Millions de nouveaux francs)	1976	1977	1978	1979
Bâtiments communaux	19,7	9,5	8,2	9,8
Voirie	41,0	27,2	25,0	33,8
Scolaire culturel sportif	33,9	16,5	13,6	23,9
Sanitaire et Social	1,8	7,4	2,6	8,3
Industrie Commerce et Transports	10,3	6,4	7,5	14,4
Urbanisme et équipements	11,4	20,1	13,7	23,2
Mouvements financiers	16,0	12,9	14,9	28,6
	134,1	100,0	85,5	142,0

SERVICE DES EAUX

Investissement	
Recettes	12 934 667,49
Dépenses	7 671 466,36
Excédent de recettes de	5 263 201,13

Fonctionnement	
Recettes	33 442 317,42
Dépenses	29 773 197,21
Excédent de recettes de	3 669 120,21

Compte tenu de l'excédent TOTAL soit	8 932 321,34
des restes à réaliser en Section Investissement	392 777,00
et des restes à Payer	
Section Investissement	10 886 907,00
Section Fonctionnement	2 837 735,00

Le Déficit est de : **4 399 543,66 Francs**
Il faut souligner que ce déficit était de **11 061 410,68 Francs en 1976**, et a été ramené à **4 399 543,66 Francs** après 3 ans de la Gestion de notre Municipalité.

ASSAINISSEMENT

Investissement	
Recettes	20 707 719,31
Dépenses	12 011 508,06
Excédent de recettes de	8 696 211,25

Fonctionnement	
Recettes	16 698 361,14
Dépenses	13 434 275,39
Excédent de recettes de	3 264 085,75

Compte tenu de l'excédent TOTAL soit	11 960 297,00
et des restes à réaliser à la Section D'Investissement	2 622 646,00
et des restes à payer, à la Section Investissement	7 827 697,00
et à la Section de Fonctionnement	844 810,00

L'excédent de recettes est de **5 910 436,00 Francs**.

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 · Domicile : 63-31-02



BANQUE POUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT
PRETS IMMOBILIERS
3, Place St-Côme
MONTPELLIER
Tél. : 60.49.90



SUPEXAM

Cours privés d'enseignement supérieur
A.E.S., DROIT, LETTRES ET LANGUES, MEDECINE, PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES, SCIENCES ET CONCOURS
Renseignements et inscriptions
de 14 h à 17 h 10, rue des Rêves, Montpellier
Tél. : 41.33.11

SOCEN-BALENCY



Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

Contrairement à des informations erronées le budget supplémentaire de la ville a été approuvé après la première lecture par la préfecture. Le budget supplémentaire des eaux a également été approuvé par M. le Préfet en première lecture. Seul le budget de l'assainissement a nécessité une seconde lecture, du fait de l'inscription en recettes lors de la première, d'une subvention de 200 millions de centimes que l'Etat s'est refusé à octroyer.

Le Maire et le Conseil Municipal

VILLE

Le Budget permet de continuer les travaux d'équipements commencés en 1979, et d'assurer le fonctionnement des Services. Il est présenté en équilibre, et s'élève à :

Section Investissement	87 107 122,28
Section Fonctionnement	41 177 013,01
TOTAL	128 284 135,29

INVESTISSEMENTS

La Section Investissement s'élève à	87 107 122,28
dont 52 323 563,28 Francs de restes à Payer sur l'exercice 1979.	
Les Dépenses nouvelles d'un montant de	34 783 559,00
permettront de continuer les investissements sur la Ville de Montpellier, à savoir :	
Zone des laboratoires	4,55 Millions
Zone N.A.	4,00 Millions
Parkings	1,00 Millions
Salle Ethnologique	0,35 Million
Cinéma Pathé	0,60 Million
Conservatoire National Régional	0,18 Million
Transports Acquisition Matériel	1,45 Million
Bâtiments Communaux	1,65 Million
Voirie et Jardins	6,25 Millions
Enseignement	2,75 Millions
Equipements Sportifs	3,3 Millions
Equipements Culturels	1,3 Million
Equipements Sociaux	0,3 Million
Cimetières	1,5 Million
Halles et Marchés	0,2 Million
Restaurants Scolaires	0,7 Million
Equipements Urbains	3,5 Millions
Avance	1,2 Million
	34,78 Millions

Le Financement de la Section d'Investissement, est assuré par l'excédent de recettes Compte Administratif 1979 de 12,20 Millions.	
L'excédent ordinaire	13,50 Millions
Restes à Réaliser	16,10 Millions
Ventes terrains	4,50 Millions
Participations diverses	5,00 Millions
Subventions	17,60 Millions
Emprunts	28,20 Millions
	87,10 Millions

FONCTIONNEMENT

La Section de fonctionnement s'élève à 41 177 013,01 Francs dont 8 095 995,08 Francs de Restes à Payer.	
Les dépenses nouvelles sont de l'ordre de 33 081 017,93 Francs.	
Leur répartition est la suivante :	
Frais de Personnel	7,5 Millions
dont 0,3 Personnel du Théâtre et 0,2 Personnel de l'Orchestre.	
Transports	3,2 Millions
Contingents Centre Formation Personnels communaux	0,3 Million
Service Incendie	0,2 Million
Service Nettoyement	3,8 Millions
B.A.S. Subvention	4,15 Millions
T.Q.M.	0,03 Million
Oeuvres sociales de Personnel	0,05 Million
Francs et Franches Camarades	0,05 Million
Enseignement	1,40 Million
Restaurants Scolaires	0,50 Million
Crèches Garderies	0,08 Million
Service Informatique	0,22 Million

Le financement de la Section de fonctionnement est assuré par :	
l'excédent de recettes du Compte Administratif 1979	31 765 567,01
Les restes à réaliser	362 740,00
La Taxe sur Salaires affectées	3 233 301,00
aux Transports en commun	
et par des plus values de recettes constatées	5 815 405,00
au cours de six premiers mois de l'exercice	41 177 013,01

SERVICE DES EAUX

Tous les équipements en alimentation en eau ayant été prévus au Budget Primitif, la Section d'Investissement ne comprendra que les opérations engagées en 1979, et au cours d'exécution. La Section de fonctionnement permettra le paiement de la fourniture d'eau de la Compagnie du Bas-Rhône et des prestations de Services aux Entreprises chargées de l'entretien des réseaux et des relevés de compteurs. Ce Budget est présenté avec un excédent de dépenses de **5 894 543,66 Francs**. Le déficit du Budget Supplémentaire 1979 était de **7 897 962,71 Francs**.

Investissement	
Recettes	10 886 907
Dépenses	10 886 907
Fonctionnement	
Recettes	3 669 120,21
Dépenses	9 563 663,87

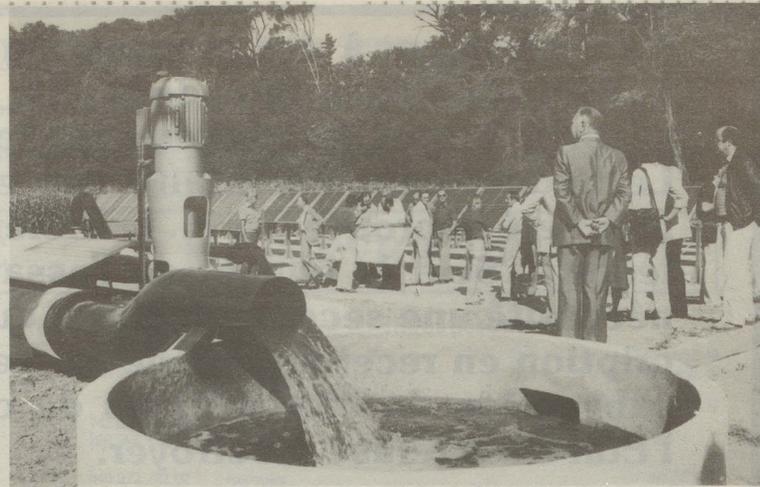
Excédent des dépenses : **5 894 543,66**

SERVICE ASSAINISSEMENT

A la Section Investissement, en plus des restes à payer sur l'exercice 1979, un crédit complémentaire de **760 000 Francs** est inscrit pour réajuster les prévisions du Budget Primitif en ce qui concerne les travaux neufs, et le doublement de la station de relèvement de la Cereirède. Les travaux de calibrage et autolagunage du Lez, pour un montant de **5 500 000 Francs**, sont prévus à cette section. Le financement est assuré par l'excédent du Compte Administratif 1979, l'excédent ordinaire les restes à réaliser la subvention du FIANE, pour la station d'épuration de la Cereirède. La Section de Fonctionnement ne comporte pas de crédits nouveaux, les restes à payer de 1979 sont repris. Ce Budget est présenté en équilibre.

Investissements	
Recettes	12 087 697
Dépenses	12 087 697

MONTPELLIER CAPITALE DES ENERGIES NOUVELLES



La pompe à chaleur installée au domaine de La Valette permet l'arrosage des cultures expérimentales.

L'inauguration récente au Domaine de Lavalette de la Pompe Solaire expérimentale la plus puissante du monde, qui fait de Montpellier une ville pilote en ce domaine à destination des pays méditerranéens et tropicaux, nous amène à faire le point d'une série d'expériences. Elles mettent notre ville en pointe sur le plan national, en matière d'énergies nouvelles.

Qu'il nous soit permis de remercier d'abord les différents membres du Conseil Municipal pour la part extrêmement importante prise pour tout ou partie de ces réalisations.

Un mot d'abord, de la pompe solaire expérimentale dont les essais doivent se dérouler à Lavalette sur au moins cinq ans. Le terrain a été fourni par la Ville, en livraison avec l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier, à la Société Pompes GUINARD, LEROY-SOMMER et FRANCE-PHOTON.

Des centaines de missions auront l'occasion, venues de tous les pays du monde, de s'enquérir de cette unité expérimentale qui arrive juste avant une unité du même ordre, mais moins puissante

située dans l'Etat du Nébraska aux U.S.A. Ainsi, fin Octobre, une première mission économique chinoise doit visiter cette opération. Viendront ensuite le Mali, le Zaïre, l'Algérie, etc...

Pour aussi spectaculaire qu'elle soit, cette opération ne doit pas cacher que le rôle de pointe de Montpellier sur le plan scientifique est fondé sur la mise en place d'un groupement d'études scientifiques (G.I.S.) intitulé : «Systèmes énergétiques et utilisation de l'espace».

Ce groupement d'intérêt scientifique a été créé à Montpellier le 13 Juillet 1979 entre le Centre National de la Recherche Scientifique, le Centre National d'Expérimentation du Machinisme Agricole, le C.T.G.R.E.F., l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier, le Groupe d'Etudes, de Recherche et de Développement de l'Agronomie Tropicale, l'Institut National de la Recherche agronomique et l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc.

Ajoutons que pour la première fois, une ville, en l'occurrence Montpellier, fait partie de ce groupement d'intérêt scientifique grâce à des contacts établis lors de l'exposition présentée par la Ville en

liaison avec le C.N.R.S. en 1978 : INNOVA qui avait attiré plus de 30.000 Montpelliérains à la Salle des Rencontres. Le but essentiel du G.I.S est la recherche en matière d'énergies nouvelles.

Troisième volet de ce rôle pilote de Montpellier, le Centre d'Application et de Promotion des Energies Nouvelles Ecologiques (CAPENE) qui se met en place sur un terrain de 7 hectares donné à bail pour 9 ans par la Ville de Montpellier au Domaine de Grammont.

Les Montpelliérains auront l'occasion, très prochainement, de visiter ce Centre; disons simplement qu'il sera à deux pas de l'Autoroute, pour la Ville, le Département, la Région et la France, à l'époque des vacances, une véritable vitrine expérimentale des utilisations des énergies nouvelles, particulièrement dans le domaine agricole. Il est important de souligner, à cet égard, le caractère pilote et auto-gestionnaire des associations qui ont pris en mains le projet CAPENE et le projet de four solaire industriel GEFOSAT.

Concluons en indiquant que ces aspects expérimentaux démonstratifs et scientifiques nous devraient nous valoir le développement d'industries dérivées, avec création d'emploi. C'est le but que le Conseil Municipal poursuivra avec acharnement. Un grand ensemble muséo-graphique doit compléter cette vocation de Montpellier dans le monde pour les énergies nouvelles. C'est précisément le projet d'ECOMUSEE pour lequel la Ville de Montpellier possède un terrain de deux hectares au-dessus de Lavalette. Elle est associée dans cette entreprise avec le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc et les Ministères de la Culture des Universités et de l'Agriculture. Cet ECOMUSEE, dont le projet a été préparé par les différents intervenants dans le cadre de l'O.D.A.C. (Office Départemental d'Action Culturelle) pourrait comprendre des sections d'histoire naturelle, d'archéologie, d'écologie et bien entendu serait consacré au développement des énergies nouvelles.

Montpellier reste ainsi fidèle à travers les siècles, à ceux qui, à la fin du seizième siècle, grâce à l'aide de SULLY, dotaient la Ville du Premier Jardin Botanique français. Hier comme demain, Montpellier doit rester dans le monde au premier rang des sciences de la nature, source de vie.

Georges Frèche
Maire de Montpellier

La pompe à chaleur la plus puissante du monde

Cette pompe solaire expérimentale correspond aux besoins les plus urgents des pays en voie de développement. Sa fiabilité, son rendement, sa facilité d'industrialisation et d'entretien, devrait, si la recherche menée à Montpellier permet de baisser son coût, la rendre accessible aux moindres communautés villageoises pour lesquelles l'eau reste le problème numéro un. L'obtention d'une eau saine et abondante est possible à partir

de forages profonds équipés de pompes. Or, le pompage solaire dans ces pays qui bénéficient du soleil jusqu'à l'excès semble plus adapté, plus efficace que les traditionnels systèmes manuels ou de motopompes diesel dont le coût a tendance à devenir prohibitif.

Ce système fait appel à trois éléments essentiels :
— un générateur solaire photovoltaïque
— un moteur électrique à

courant continu
— une pompe centrifuge verticale du forage et une pompe horizontale.

Cette pompe d'une puissance nette de 26 kw peut débiter 180 m³ à l'heure. Ce type de pompage peut aller chercher l'eau à plus de 60 m sous le sol. A La Valette ce sont 195 capteurs composés de plaquettes de silicium aptes à produire l'effet photovoltaïque qui convertit la lumière en électricité, qui composent la

base de la pompe : le générateur. La pompe de forage proprement dite que le générateur nourrit, s'alimente dans le Lez. Elle remplit un réservoir de 900 m³ placé à 15 m au-dessus du niveau du Lez. Une pompe horizontale reprend l'eau dans le réservoir et fournit les asperseurs du réseau actuel d'irrigation des cultures en cours : maïs, soja, blé, sorgho.

La pompe de forage fonctionne pendant les heures de

faible ensoleillement. D'avril à Septembre, elle fournit par beau temps 700 à 900 m³ par jour. Elle s'arrête automatiquement lors de la mise en service de la pompe horizontale, qui fonctionne, elle, aux heures de fort ensoleillement.

Les démonstrations de ce premier mois de fonctionnement ne peuvent laisser aucun doute sur l'efficacité de ce système qui peut créer dans le plus aride désert, une source de vie.

Agir pour changer les choses

L'éditorial de M. le Maire souligne l'importance de ce qui se passe à Montpellier dans le domaine des énergies renouvelables ; les articles qui suivent présentent quelques-uns des projets qui sont en cours de réalisation, grâce à l'aide apportée par la Municipalité, notamment sur le domaine Municipal de Grammont.

D'autres recherches et expériences se font : il faudra dans les mois qui suivent, présenter un dossier plus complet. Merci à tous ceux qui sont intéressés par ces questions et à ceux qui travaillent dans ce secteur de nous aider à le constituer.

Ce qui émerge aujourd'hui est plein de promesses : c'est le résultat d'un travail réalisé, souvent dans des conditions difficiles, par des techniciens, chercheurs, ou simples amateurs. Ces précurseurs très souvent ignorés, hier, des organismes officiels et des Pouvoirs Publics sont aujourd'hui loués ou reconnus ; mais c'est « la crise du pétrole » qui a aussi permis à leur lutte obstinée de porter ses fruits.

Mais ne tombons pas dans le piège de la disette, de la panique énergétique ; notre pays, notre région ne manquent pas d'énergie, comme on veut trop souvent nous le faire croire pour justifier la politique de fuite en avant vers le « tout électrique » et le « tout nucléaire », de l'E.D.F. et de l'Etat.

C'est vrai que nous risquons d'en manquer si une politique nouvelle n'est pas entreprise.

— Il faut prendre des moyens efficaces pour arrêter le gaspillage engendré par la Société de consommation.

— Le traitement des déchets, des ordures ménagères offrent de grandes possibilités.

— Il faut inventer - ou redécouvrir - l'urbanisme bioclimatique, notre région méditerranéenne est particulièrement propice à ces réalisations.

— Il faut empêcher le gouvernement de réaliser sa politique de fermeture des mines de charbon, prétendument déficitaires.

(Mais selon quels critères ? est-il économiquement et socialement rentable de jeter au chômage les mineurs du bassin d'Alès et de priver ainsi notre région de ses ressources énergétiques et humaines ?)

— Une véritable politique pour rechercher des énergies renouvelables, doit être faite : la géo-

thermie, l'énergie solaire et la biomasse sont particulièrement intéressantes. Mais encore, faut-il se donner de vrais moyens et ne pas les considérer comme des gadgets pour apaiser un peu les inquiétudes et les revendications écologiques d'une partie de plus en plus grande de la population.

En effet, il y a un décalage énorme entre le discours officiel actuel et les faits et les chiffres... Par exemple dans le budget prévisionnel 1981, l'enveloppe « recherche et développement » du Comité à l'Energie Solaire, le C.O.M.E.S, organisme d'Etat, est de 120 millions de francs, alors que celui du commissariat à l'Energie Atomique est de 4.466 millions de francs (37 fois plus, sans tenir compte du programme civil financé par E.D.F.).

Aussi, avec des moyens aussi faibles ne prévoit-on pour l'an 2000 qu'un apport de 3 à 5 % des énergies renouvelables dans la totalité de l'énergie produite. (Alors qu'aux Etats-Unis le Département d'Etat prévoit de 15 à 20 % pour les énergies renouvelables ; les prévisions des

industriels américains vont même jusqu'à 30 %. Mais aux Etats-Unis, pays pourtant capitaliste libéral, la recherche dans le solaire, financée par l'Etat, était l'an dernier de 2.490 millions de francs ; 25 fois plus que le budget du C.O.M.E.S cette année-là).

Dans le huitième plan, les axes prioritaires ne portent pas sur la recherche dans ce domaine des énergies nouvelles, pourtant créatrices d'emplois.

Nous le voyons les carences de l'Etat sont graves et il nous faut agir pour changer les choses.

Nous avons tous, artisans, industriels, architectes, thermiciens, simples usagers, associations, collectivités locales, quelque chose à faire.

Le Conseil Municipal de Montpellier en est conscient et il agit. Il nous reste encore beaucoup plus à faire.

Y. LARBIOU
Adjoint au Maire,
Délégué aux Energies Nouvelles



Présentation de la pompe à la presse nationale devant les capteurs solaires au silicium.



Le bâtiment du GEFOSAT en construction à Grammont.

EJE
58.63.20

Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale
Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cans

Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE

Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

CLIMATISATION FERRERS

CLINIQUE CLEMENTVILLE

Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER

92.58.29

MIDI TELEPHONIE
INSTALLATION VENTE ENTRETIEN

LINE DE TELEPHONIE

DANCAN

Frères
MARBRE - PIERRE
GRANIT - GRANITO

Escaliers - Carrelages
Cheminées - Salles de bains

sté nationale de construction Quillery

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 39.192.500 FRANCS

DIRECTION RÉGIONALE SUD
2, Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.25.65

LE G.I.S. : pour une écologie constructive

Le groupement d'intérêt scientifique est une structure de recherche à vocations multiples mais qui depuis sa création a vu se dégager de ses premiers travaux quelques grands axes prioritaires :

- une approche à caractère socio-économique des problèmes associés au développement des « énergies nouvelles » en milieu rural ;
- l'étude de la valorisation du potentiel renouvelable au niveau des régions ;
- un travail de prospective et d'évaluation concernant les différentes stratégies ou alternatives de développement régional ;
- une mission de formation et de coopération intéressant des chercheurs et étudiants tant français qu'étrangers.

Le G.I.S., on le voit, inaugure une politique d'« écologie constructive » qui devrait bénéficier à toute la région. Ses études conduiront à une meilleure utilisation des ressources existantes et à la découverte du potentiel d'énergie encore mal connu de notre région.

L'ECOMUSEE : UNE DOUBLE ACTION

L'Economie de Montpellier dont la mise en œuvre est prévue en 1981 devra répondre à une double vocation : pédagogique et conservatoire. Il sera « l'école » de la ville, du département et de la région. Il comprendra un musée d'histoire naturelle, un musée archéologique et un musée ethnographique. Il sera surtout l'antenne pédagogique susceptible d'informer tous ceux que la connaissance de la région concerne. Car cette connaissance ne saurait être complète si elle ne tient pas compte du patrimoine régional.

UNE STRUCTURE OUVERTE A TOUS

L'Ecomusée ne sera pas ouvert seulement aux scolaires et aux universitaires. C'est bien au plus large public qu'il est destiné. Les associations et les organismes de recherche, eux, y trouveront une structure d'accueil pour leurs réunions et activités, voire même pour les expositions qu'ils pourraient y organiser.

L'Ecomusée sera ouvert aussi aux enfants et à leurs enseignants comme un lieu essentiel pour aborder l'étude de l'environnement.

Enfin sans être centralisateur, cet organisme devrait permettre aux petits musées d'accéder à une animation culturelle. Il favoriserait la protection du patrimoine en aidant à la conservation, la restauration et l'achat d'objets.

SAUVER LES COLLECTIONS

Montpellier tant en histoire naturelle qu'en

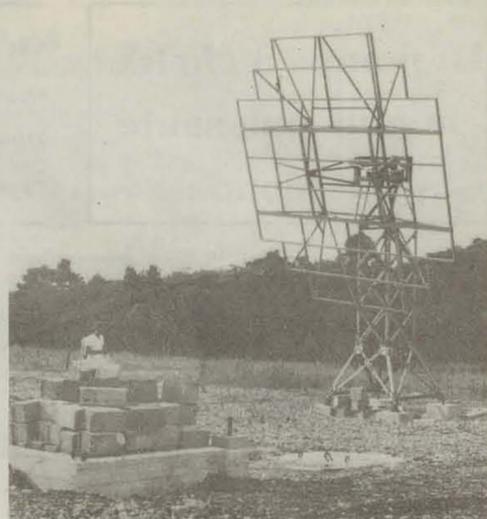
archéologie est riche de souvenirs. Mais ces collections pour la plupart appartenant à l'université sont dispersées. Certaines pièces de collections particulières sont en passe de sombrer dans l'oubli. En les réunissant, en assurant leur garde et leur présentation, l'Ecomusée leur rendra leur vocation pédagogique. Le musée ethnographique pour sa part palliera l'insuffisance de la transmission orale et les dangers de la dispersion géographique pour tout ce qui concerne les arts et traditions populaires locaux et régionaux.

LE FONCTIONNEMENT :

Expositions permanentes, mais aussi itinérantes, muséobus, destinés plus particulièrement aux communes du département ne disposant d'aucun local suffisamment équipé ; bibliothèque, diathèque, vidéothèque, cinémathèque composeront l'épine dorsale de ce complexe qui s'élèvera tout près du complexe de La Valette et du zoo qui reçoit lui-même près de 500 000 visiteurs par an.

LA MISE EN ROUTE EST PROCHE

L'étude de ce projet financée par l'Etablissement Public Régional (50 000 F) a été conduite par l'Office Départemental Culturel. Sa mise en œuvre devrait démarrer dès 1981. Il reste à souhaiter que l'Etat apportera à sa réalisation d'abord, à son fonctionnement ensuite l'aide substantielle qu'il mérite.



Construction d'une éolienne à Grammont

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET C.A.P.E.NE.

A l'inverse des énergies actuellement utilisées, (pétrole, nucléaire...) les techniques des énergies renouvelables peuvent être mises en œuvre d'une façon extrêmement décentralisée. Elles peuvent être utilisées à l'échelle d'un habitat, d'une entreprise, ou d'une collectivité locale et ne nécessitent pas la concentration technocratique des grands outils du monde industriel ; Elles doivent être spécifiquement adaptées au terrain.

Ce sont les preuves de l'efficacité économique de l'emploi des énergies nouvelles que le Centre d'Application et de Promotion des Energies Nouvelles (C.A.P.E.NE.) veut apporter aux montpelliérains.

Dès à présent le projet C.A.P.E.NE. est en route. Sur le terrain de 7 hectares que la Ville a mis à la disposition de cet organisme dans le domaine de Grammont (terrains concédés pour une durée de 9 ans), deux permanents ont commencé à aménager la maison et le hangar qui composeront les locaux de l'association.

Parallèlement une haie brise-vent a été mise en place dès le

printemps de l'année 1980, 214 arbres et arbustes ont été plantés sur une distance de 1 km avec un taux de reprise de 99 %.

Un semis d'engrais vert (trèfle d'Alexandrie) a été effectué en avril 1980.

Les deux permanents ont effectué les travaux les plus urgents sur les bâtiments qui seront équipés d'un chauffe-eau solaire et d'un système de chauffage solaire passif.

Une serre climatique de 100 m² d'une conception originale va être construite avec les galets que l'on trouve à Grammont et qui forment une masse thermique permettant d'avoir une température de 12° dans la partie chaude et de 2° dans la partie froide.

Les déchets agricoles et ménagers seront méthanisés. Ce gaz sera utilisé pour faire fonctionner les tracteurs.

Enfin outre les expériences d'agriculture et de petit élevage, un secteur sera réservé aux techniques industrielles.

Le G.E.F.O.S.A.T. (Groupe d'Etudes de Fours Solaire à Application Tropicale) construira un four solaire qui sera mis à la disposition de ceux qui désirent apprendre à le construire et le faire fonctionner. Des stages de formation professionnelle seront proposés aux artisans et entrepreneurs de la région.

Car à la connaissance des énergies renouvelables s'ajoute le souci pour le C.A.P.E.NE. de découvrir comment cette connaissance peut devenir créatrice d'emplois.

SOGEELEC
SOCIETE GENERALE D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
907, avenue de Saint-Maur
34 - MONTPELLIER
Téléphone : 72.45.93

DEVENEZ PROPRIETAIRE
d'une villa ou d'un appartement
A MONTPELLIER
et sa région

POUR VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE OU SECONDAIRE

le goût de bien construire
SADEC
27, rue Lafaillade
34000 Montpellier
Tél. (67) 58.64.70

« Montpellier ville propre » : une exposition dans le hall de la mairie

Perpétuellement remise en question, la propreté de la ville est de toute façon tributaire de l'effort que chacun veut bien fournir.

C'est ce que la municipalité souhaite rappeler à l'occasion de l'exposition « Montpellier Ville Propre » qui se tiendra à partir du 15 Octobre dans le hall de la mairie.

Les Montpelliérains ne connaissent pas leur ville aux environs de 5 heures du matin, quand toutes les ordures ménagères envahissent les trottoirs et que les dernières voitures garées en fin de soirée ou dans la nuit gênent de toute évidence le passage des voitures chargées de la collecte des ordures. Les 22 véhicules de la Société de Net-

toiemont ont parfois bien du mal à effectuer leur travail dans les délais.

Pour que toutes les rues soient nettoyées dans le courant de la matinée il faudrait que les arrêtés municipaux soient respectés et que chacun comprenne qu'il est inutile de faire passer une voiture balai dans un endroit où les poubelles - bien souvent de simples sacs éventrés - se trouvent dehors à n'importe quelle heure.

Lors de cette exposition tous les renseignements que les Montpelliérains souhaiteraient réunir sur ce problème seront à leur disposition, ainsi qu'une boîte à suggestions. La propreté de la ville est l'affaire de tous.

Halte aux nazillons

C'est en plein jour qu'ils se sont attaqués au Centre Communautaire israélite de Montpellier. Le mardi 9 septembre à l'heure de la fermeture de la mi-journée. Ils ont un peu saccagé les lieux et détruit quelques documents sans importance. Mais que cherchaient-ils, que voulaient-ils ? La renaissance des mouvements qui prônent le racisme et l'antisémitisme ne saurait être tolérée. Nazillons, fascistes et autres saccageurs ne sont pas plus que les autres censés ignorer la loi.

Si vous êtes victimes ou témoins d'actes ou de paroles antisémites et racistes.

LA LOI EST POUR VOUS

- 1 - Alerte la police (commissariat le plus proche ouvert 24 h sur 24 h).
- 2 - Portez plainte auprès du procureur de la République.
- 3 - Avertissez la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme.

ARRETE Préfectoral

Par arrêté, le Préfet de l'Hérault vient de décider l'interdiction de l'exposition et vente d'objets nazis.

Voici le texte officiel instituant cette mesure :

« Vu le préambule de la Constitution du 4 Octobre 1958, notamment en ce qui se réfère à la

Déclaration relative aux droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, ainsi qu'au préambule de la Constitution du 27 Octobre 1946.

Vu les articles L 131-2 et L 131-13 du Code des Communes.

Considérant que l'exposition et la vente en des lieux publics des insignes, uniformes et en général tous objets évoquant un « parti unique » et notamment le parti national-socialiste, peuvent passer pour l'apologie de crimes et délits, ou être de nature à troubler l'ordre public.

Sur la proposition de M. le secrétaire général de l'Hérault :

ARRETE

Article 1^{er} : Dans les ventes publiques et les marchés du département de l'Hérault, l'exposition et la vente des insignes, uniformes et

autres objets évoquant des régimes totalitaires, notamment national-socialiste, sont interdites. Article 2 : MM. le secrétaire général de l'Hérault, les sous-préfets de Béziers, Lodève et Montpellier-Campagne, les maires du département, le lieutenant-colonel commandant le groupement de gendarmerie de l'Hérault à Montpellier, le directeur des polices urbaines de l'Hérault à Montpellier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs.

Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme

Vice-président :

Maurice BENASSAYA
28, rue de l'Escatadan
Les Collines d'Estanoves
Tél. : 42.61.92
MONTPELLIER.

Présidente :

Maître Lucile FERRANDI -
5, rue Jean MOULIN -
MONTPELLIER.
Tél. : 66.14.34

Jean et François Kahn et André Fontaine à Montpellier

La ville et le District Urbain de MONTPELLIER organisent un cycle de conférences sur le thème suivant :

« Le dernier quart du siècle : Economie et Société ».

Cette manifestation aura lieu la dernière semaine du mois d'Octobre avec la participation de :

— M. J.F. KAHN, rédacteur en chef des « Nouvelles Littéraires » et éditorialiste à Antenne 2, le Mercredi 29 Octobre.

— M. A. FONTAINE, Rédacteur en Chef du « Monde », le Jeudi 30 Octobre.

Ces conférences auront lieu à la Salle des Rencontres à la Mairie de MONTPELLIER, à 20 H 30.

Ces deux journalistes de grande renommée traiteront des relations politico-économiques entre les pays industrialisés et le Tiers-Monde, ainsi que du devenir

de ces Sociétés, compte tenu d'une agitation politique internationale qui trouble le monde et révèle les sentiments de nombreuses populations aspirant à vivre de plus en plus libres, non humiliées par leur statut de dépendance vis à vis de pouvoirs ne respectant pas les Droits de l'Homme.

Jean-François KAHN : Journaliste à 20 ans, a débuté à PARIS-PRESSE où il resta 4 ans ; a ensuite été envoyé spécial permanent en Afrique au début de l'indépendance. Grand reporter à « l'Express » durant 7 ans, puis 7 ans éditorialiste à Europe 1. Actuellement, éditorialiste à Antenne 2, rédacteur en chef des « Nouvelles Littéraires », et animateur de radio le Samedi matin sur France Inter : « Avec tambours et trompettes ».

André FONTAINE : Depuis 1969 rédacteur en chef du « Monde » après avoir dirigé pendant 18 ans le service étranger. Il est l'auteur d'une « Histoire de la Guerre Froide » en deux volumes, plusieurs fois rééditée et complétée ; d'une étude sur Mai 1969 « La Guerre Civile Froide », ainsi que d'un ouvrage paru en 1976 sur le dernier quart du siècle. La revue américaine « Atlas » lui a décerné en 1976 le titre de « Rédacteur en Chef International de l'année ».

Modern' peinture DECORATION
moquette
papier peint
peinture
vitrerie
6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

RENAULT
Véhicules Industriels
Mécalour
—
Rue de la Castell
Montpellier - ZI
Tél. 27.72.00
—
ZI de la Lauze
34430
St Jean de Vedas
Tél. 42.44.00
—
OUVERT DE
7H à 18H30

un outil,
pas un jouet

PIONEER 1074



1495 F ttc
51 cm³
coupe : 40 cm
graissage automatique
décompresseur
Prix juin 1980

Ph. GALLOV
5, Rue Frédéric-Peysson
34000 MONTPELLIER
Tél. : 58.73.05

Les Frères RUNEL

une Cuisine de Tradition

Salles et Salons climatisés

Tél : (67) 58.43.82

27, Rue Maguelone
MONTPELLIER



ETS BONNIOL
BEAUX ARTS
PAPETERIE
CADEAUX

14 rue St Guilhem - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 60.63.29



ACRÉ E.D.F. - C.D.F.
Installateur Agréé P.M.B.A.C.A.Z.
Installateur Thermoteur S.U.N.I.S.S.

DEPANNAGES RAPIDES
VEHICULES D'INTERVENTION
GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Séjour et Bureaux
1028 AVENUE DE LA POMPIERNE - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 72.48.08

EAU
G.A.Z.
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Ent. B. BRUNO

1028 AVENUE DE LA POMPIERNE - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 72.48.08

escassut

VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS

ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE

CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00



GENIE CIVIL ET BATIMENTS

LANGUEDOC ROUSSILLON

80 Route de Lodeve

34034 MONTPELLIER

Tel. (67) 75 40 73 — Telex. 480219



Voyage « Souvenir » en Algérie

Le Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Montpellier rappelle que pour la troisième année consécutive il organise un voyage en vue de permettre aux personnes rapatriées résidant à Montpellier ; et notamment à celles qui disposent de revenus modestes, de se recueillir aux alentours de la Toussaint sur la tombe de leurs parents inhumés en Afrique du Nord. Ce voyage aura lieu du Vendredi 14 au Lundi 17 Novembre et s'effectuera en avion à destination d'Alger et d'Oran. Le transport sera assuré par Air France, et les participants seront logés dans des Hôtels « trois étoiles ».

Les inscriptions sont reçues tous les jours à la Maison des Rapatriés, rue Pitot de 9 H à 11 H 30 et de 14 H à 16 H. A l'heure actuelle il n'y a plus de places disponibles pour Alger, mais il en reste encore quelques unes pour Oran. Les personnes intéressées par ce voyage à destination d'Oran sont donc invitées à se faire inscrire le plus tôt possible. A cet effet, elles doivent présenter un passeport en cours de validité et un certificat médical attestant qu'elles peuvent supporter les fatigues occasionnées par ce déplacement. Si nécessaire tous renseignements leur seront donnés pour l'établissement du passeport.

LES MERCREDIS DU COMITE D'ACCUEIL

Pour marquer l'anniversaire de ses 10 années d'implantation régionale dans l'Académie de MONTPELLIER, le COMITE D'ACCUEIL DES ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES, FONDATION DU MINISTERE DE L'EDUCATION, RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE, lance, pour cette nouvelle année scolaire, une ACTIVITE EDUCATIVE du Mercredi après-midi.

Il propose, aux jeunes Montpelliérains de 10 à 14 ans, pratiquement tous les mercredis de l'année scolaire, une SORTIE EDUCATIVE qui se déroulera selon le schéma ci-dessous : 13 H 00 : départ en autocar de la place des ARCEAUX, avec l'encadrement suivant : un Responsable Enseignant du Comité d'Accueil et 4 moniteurs.

Une série de visites de monu-

ments, musées, ports, etc... avec participation de guides spécialisés. 18 H 00 : retour sur la place des ARCEAUX. PRIX DE CHAQUE SORTIE = 40 F (incluant l'Assurance Accidents et Responsabilité Civile).

PROGRAMME DU PREMIER TRIMESTRE DE CETTE ANNEE SCOLAIRE :

8 OCTOBRE : NIMES avec visite des Monuments Romains et du PONT DU GARD.
15 OCTOBRE : AIGUES-MORTES : la CITE - Le CANAL du RHONE A SETE - LE-GRAND-DU-ROL
22 OCTOBRE : ST-GUILHEM-LE-DESERT : visite de l'Abbatiale et du village.
29 OCTOBRE : SETE : le MT ST-CLAIR et le PORT.
5 NOVEMBRE : ST GILLES : visite de l'Abbatiale et de l'Eglise.

12 NOVEMBRE : LE VIEUX NIMES et le MUSEE ARCHEOLOGIQUE.

19 NOVEMBRE : RESERVE AFRICAINE DE SIGEAN.

26 NOVEMBRE : ST-MARTIN DE LONDRES, l'Eglise romane et LE MAS DE LONDRES.

3 DECEMBRE : SETE : le MUSEE PAUL VALERY.

10 DECEMBRE : UZES et le MUSEE DES TRANSPORTS.

INSCRIPTIONS à faire directement aux bureaux du Comité d'Accueil - 2, rue ST-LOUIS-MONTPELLIER (tél. : 92.76.48 et 58.31.01) Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 30.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au lundi inclus précédant chaque sortie.



Restons vigilants pour la défense de l'Education physique

Voici un courrier des professeurs du C.R.E.P.S. de Montpellier.

Monsieur le Maire, Suite à votre lettre, les professeurs du C.R.E.P.S. de MONTPELLIER vous remerciant de vous être intéressé à leurs problèmes, grâce à votre intervention, le pire a pu être momentanément évité, à savoir la suppression de la formation des enseignants d'E.P.S. dans l'établissement.

Cependant, nous tenons à attirer votre attention sur les nouvelles données suivantes :

— par une circulaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports en date du 1^{er} septembre 1980, donc pendant les congés et juste avant le déroulement du concours d'entrée en 1^{re} année, M. le Ministre SOISSON nous faisait savoir que les négociations de Mai et les accords conclus étaient « Lettre morte et sans valeur » malgré ses déclarations et les assurances données aux élus et à l'organisation syndicale représentative (SNEEPS).

Monsieur le Ministre avait en effet accepté le maintien de la formation des enseignants professeurs adjoints dans tous les C.R.E.P.S. avec un recrutement de 37 étudiants à la rentrée 1980.

Hors par la circulaire citée ci-dessus, le nombre a été réduit à 24, sans commentaire ni explication de sa part.

A cet égard, un parallèle doit être fait entre cette décision et le nombre de postes mis au budget 1981. Nous espérons que vous aurez encore l'amabilité de vous intéresser à ce nouveau problème et que, grâce à votre intervention, les accords initiaux seront respectés par Monsieur le Ministre. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Les professeurs du C.R.E.P.S.

Les Amis du Vieux Montpellier

La présidente du Comité des Amis du Vieux Montpellier a adressé la lettre suivante :

Monsieur le Maire, Je reçois simultanément l'annonce d'une importante subvention du Conseil Régional et d'une seconde du Conseil Municipal. Soyez vivement remercié pour l'aide ainsi apportée à notre Association, qui en avait le plus grand besoin. La subvention régionale nous permettra de mieux préparer nos manifestations. La subvention municipale nous aidera à régler les factures de l'animation de cet été.

Scolaire



SPECIAL RENTREE



L'AFFAIRE DE TOUS

Au moment où ces lignes paraîtront, la rentrée sera effective pour des dizaines de milliers de jeunes Montpelliérains. Une fois de plus, les questions de l'école se trouvent posées au cœur de la vie quotidienne de beaucoup d'entre nous :

— Le gouvernement a concédé une prime de rentrée à certaines familles. Prime bien insuffisante face aux hausses intervenues sur les fournitures scolaires (15 % en moyenne). La gratuité réelle des études et des transports reste à obtenir. Les inégalités sociales et culturelles pèsent, dès le plus jeune âge, sur la formation de nombreux enfants. Et les conditions ne sont pas créées à l'école pour rétablir le retard. Des suppressions de postes sont intervenues en cette rentrée dans plusieurs écoles et collèges de la ville. L'Etat freine autant qu'il le peut les constructions d'établissements nécessaires, de nombreux maîtres restent sans emploi à Montpellier, des centaines de jeunes risquent encore d'achever leur année sans formation professionnelle. Et l'Université de notre ville elle-même est frappée dans ses capacités de formation.

Cette politique du pouvoir est désastreuse, pour les enfants, pour la Nation. Notre effort municipal vise au contraire à préserver les possibilités d'épanouissement des enfants. Nous sommes engagés sans réserves aux côtés de tous ceux qui luttent pour l'école. Nous poursuivons par ailleurs un ensemble de réalisations qui vont dans ce sens :

- Restaurants scolaires, Centres d'accueil,
- Animation culturelle, terrains de sports,
- Développement des bibliothèques, allocation par enfant
- En progression, matériel scientifique, travaux et constructions d'écoles, espaces verts ...

Travail important, sans doute, mais encore insuffisant. En ce début d'année scolaire, notre désir le plus net est que s'amplifie encore le dialogue et l'action avec tous ceux qui œuvrent pour l'école. Avec les conseils d'école et les syndicats, les associations et les usagers, nous voulons améliorer encore l'information, les échanges critiques, la gestion commune de certains services, l'action pour les objectifs partagés.

Elus municipaux nous avons besoin de votre participation, sans complaisance et en toute indépendance. Nous avançons, si l'école devient vraiment l'affaire de tous.

Jacques Bonnet
Adjoint au Maire

meubles ATLAS

MENAGER - CUISINES - LUMINAIRES - TELE-HI FI

Le Spécialiste du Beau Meuble



Le Plus Grand Choix de Meubles de Style

Route de Sète tél. 48 16 40
FRONTIGNAN
OUVERT TOUS LES JOURS de 9h à 12h et de 14h à 20h FERME DIMANCHE ET LUNDI MATIN

MONTLAUR
ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER
L'hypermarché qui combat la vie chère

CESTA
CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire et en situ, Contrôles.
Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle
Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants
Structures
2312, Bld Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél : 42-59-55

COSTE PEINTURES
papiers peints, peintures revêtements, moquettes
RUE ST-HILAIRE, MONTPELLIER
92.55.25

Environnement Général
ARROSAGES Espaces verts-Publics et Privés
FORAGE-POMPAGE
Siège social : Route de Carnon
34970 Lattes - Montpellier
Agence : 354, Chemin du Mas de Cheylan
30000 Nîmes
Hydraulique
— Installations Industrielles et Agricoles
V.R.D. Réseaux enterrés
COMPAN
Nîmes : Tél. : 84.07.10
Montpellier : Tél. : 92.45.93

Les professionnels du Sièges

tousalon

300 CANAPES et FAUTEUILS exposés

Tous nos salons sont GARANTIS 5 ANS

112, Route de Nîmes R.N. 13 - 34170 CASTELNAU le LEZ Tél. : (67) 52.04.68



SPECIAL RENTREE

Restaurants scolaires

3000 repas de plus en 3 ans

Depuis 1977, le service des Restaurants Scolaires Municipaux s'efforce sans cesse d'améliorer la qualité des repas servis, d'assurer aux enfants un accueil qualifié et de faciliter les échanges entre le service et les parents. La tâche est difficile. De 1977 à 1980, le nombre des repas servis chaque jour est passé de 4700 à 7600. Cette spectaculaire augmentation a rendu prioritaire le projet de cuisine centrale actuellement en cours de réalisation. Ces cuisines qui pourront préparer 12.000 repas par jour offriront toutes les garanties d'hygiène, de qualité et de rapidité souhaitables.

• Une vocation sociale

Afin d'informer les intéressés, une plaquette préparée par Jean Oberti, adjoint au maire et délégué aux restaurants scolaires, va être mise à la disposition des parents. Elles contiennent tous les renseignements nécessaires pour la compréhension du fonctionnement de ce service dont la vocation sociale s'affirme de plus en plus. La tarification dégressive concerne, en effet, à l'heure actuelle 1500 enfants. L'aide apportée aux familles dont les ressources sont insuffisantes incombe en totalité à la collectivité locale. En effet, l'état n'intervient en aucune façon dans la prise en charge de ce service. Tous les investissements sont financés à 50 % par la ville et à 50 % par le Conseil général.

• 91 restaurants

Or la restauration scolaire à Montpellier est une énorme charge. La ville compte 91 restaurants pour les écoles primaires et maternelles. Un chef de cuisine et 32 cuisiniers et cuisinières travaillent à l'élaboration des repas qui sont distribués par 2 chauffeurs et 2 convoyeurs. Un intendant gestionnaire, une diététicienne et 12 personnes au service administratif, 253 surveillants et 163 femmes de service complètent cette équipe. De plus, toujours dans le souci d'améliorer l'accueil des enfants, des travaux d'aménagement des locaux sont réalisés en permanence. En 1980, 45.000 F sont consacrés à la formation du personnel de surveillance et de service.



• Les parents ont leur mot à dire

A la rentrée, l'accent sera tout particulièrement mis sur la qualité des repas. Les menus qui seront affichés, dans les points de vente des tickets et les restaurants, seront équilibrés selon un plan alimentaire hebdomadaire établi avec le concours du diététicien. Afin de rendre cette amélioration de la qualité plus rapide et plus efficace, le service des restaurants scolaires souhaiterait rencontrer plus fréquemment les parents d'élèves afin d'entendre



• Cuisine centrale : les travaux vont commencer

Le chantier va démarrer incessamment sur la rocade Ouest-Nord à la hauteur de la route de Lavérune. Durée des travaux : 16 mois. En principe tout fonctionnera fin 1981.

En ce moment là, les établissements seront équipés pour recevoir la nourriture, la stocker et la réchauffer. En effet, les travaux nécessaires dans les restaurants scolaires commencent dès avril 81.

Dès à présent les appels d'offre concernant les lots suivants de la cuisine centrale ont été lancés : V.R.D., gros œuvre, plomberie, électricité, chauffage, équipements et matériel de la cuisine. Appel d'offre également en ce qui concerne les nouveaux équipements des écoles.

LES MENUS

Un équilibre quotidien
Un équilibre hebdomadaire

La variété et l'alternance sont prioritaires. Pas de féculents deux jours de suite, chaque jour au moins un fruit ou un légume frais.

Exemple de repas le jeudi :

- petit pâté aux anchois
- tranche de rôti
- haricots verts
- camembert
- pomme

Le vendredi :

- carottes rapées.
- poisson
- pomme de terre ou riz
- petit suisse ou yaourt
- biscuit ou pâte de fruit.

Ce souci diététique se révélera d'autant plus efficace qu'il sera possible aux parents d'en tenir compte pour l'élaboration des repas pris à la maison. C'est pourquoi les menus des restaurants scolaires seront affichés, en début de semaine par les points de vente des tickets.

Tickets : une innovation la facturation directe

Afin d'éviter le déplacement jusqu'aux points de vente des tickets, une quinzaine de centres proposent cette année la possibilité d'une facturation directe des repas. Pour tous renseignements : Téléphone 92.77.00. Il s'agit des écoles suivantes : Louis-Blanc, Planchon, Troubadours, Cité Mion, Ecole Annexe, Condorcet, Mas Drevon, Lantissargues, F. Buisson, Curie, Daudet, Jeu-de-Mail, Calmette, Aiguelongue, Figuerolle, Roux.

• PRIX DE VENTE pour l'année scolaire 1980-1981

Primaire : 8,50 Frs
Maternelle : 7,90 Frs

• POINTS de VENTE

(ouverts à partir du Mercredi 24 Septembre 1980)
Tous les jours sauf samedi :
Mairie Polygone : De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. 92.48.85, poste 43.23
Antenne la Paillade (la Pinède) : De 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, Tél. 75.19.10.
Cuisine Centrale (Cité Astruc) : De 8 h à 12 h 45 et de 13 h 45 à 17 h, Tél. 92.77.00.

• VENTE PAR CORRESPONDANCE

Cité Astruc - 34000 MONTPELLIER
— 1 enveloppe timbrée mentionnant l'adresse exacte,
— 1 chèque bancaire barré soit — 1 chèque postal — 1 mandat lettre (au nom du Trésorier Principal Municipal C.C.P. 5032.03 MONTPELLIER).
N.B. - Nous attirons votre attention sur la nécessité de l'enveloppe timbrée mentionnant l'adresse exacte, le service ne pouvant prendre en charge une perte ou une mauvaise distribution du courrier.
Tél. 92.77.00.

• TARIFICATION DEGRESSIVE

Vous pouvez en bénéficier si votre quotient familial est infé-

ment et à envoyer aux Restaurants Scolaires, Cité Astruc. (Les dossiers peuvent être établis toute l'année).
— feuilles de salaires des trois derniers mois de toutes les personnes vivant au foyer (ou justification chômage et maladie, ou talons de pension),
— dernier talon des Allocations Familiales,
— quittance de loyer.

Votre quotient est déterminé d'après vos ressources (salaires, allocations familiales, salaire unique, indemnités...) diminuées des charges (loyer) divisées par le nombre de personnes vivant au foyer.



SPECIAL RENTREE

Constructions scolaires : du nouveau au Jeu de Mail et La Paillade Nord

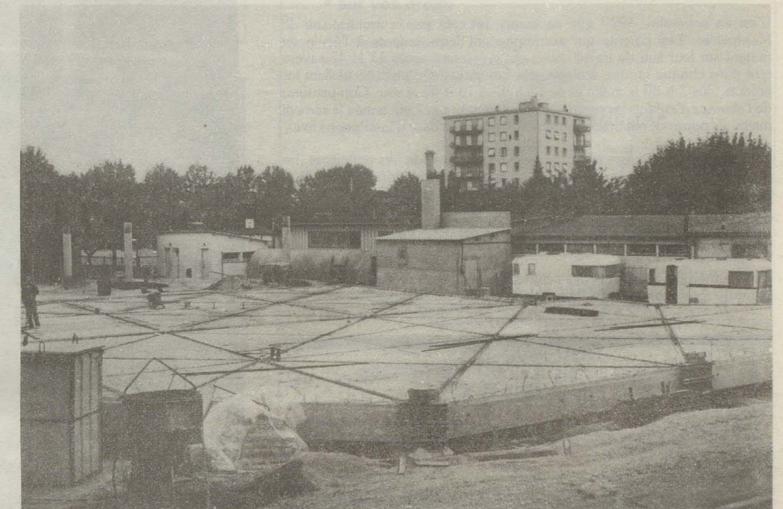
Les deux chantiers scolaires, celui du Jeu de Mail, et celui de La Paillade Nord ont démarré. Le lundi 8 septembre, M. Jacques Bonnet, délégué aux affaires scolaires, s'est rendu sur place pour constater l'état des travaux.

Au Jeu de Mail, la construction de 8 classes primaires va permettre de remplacer les préfabriqués vétustes qui fonctionnent actuellement. Coût de l'opération confiée, pour le gros œuvre, à l'entreprise ECE, 330 millions de centimes, dont 50 seulement seront couverts par les subventions du Conseil général et de l'Etat.

C'est dans une école d'une conception assez nouvelle que les enfants du Jeu de Mail pourront s'installer en 1981. Les classes y sont conçues comme de petites unités. Des mezzanines d'environ 15 m² créeront une structure de l'espace différente, où les enfants devraient se sentir moins enfermés.

Au premier étage, les locaux s'ouvriront sur ces terrasses faisant office de petites cours. Chaque classe aura ses propres sanitaires. Le chauffage de l'ensemble sera assuré par une chaudière centrale au gaz. Cette structure sera complétée par un restaurant scolaire et une vaste salle polyvalente.

A La Paillade Nord, ce sont trois classes maternelles qui vont voir le jour. L'école située au nord des espaces verts du lac des Guarigues se trouvera au centre du quartier. C'est pourquoi, sa conception a fait l'objet d'une concertation particulièrement large. Un groupe de travail s'est constitué. Une trentaine de parents, d'enseignants, de travailleurs sociaux, d'élus et de représentants des comités de quartier travaillent depuis plusieurs mois à l'élaboration d'une « école ouverte ». Ouverte, La Paillade Nord le sera, puisque non clôturée et traversée par une voie piétonne. Les salles largement vitrées, abritées du soleil par un auvent, seront effectivement ouvertes vers l'extérieur.



une vue des travaux au Jeu de Mail.

Les écoles font peau neuve

Voici la liste des travaux dans les écoles en cette année 80.

GRUPE SCOLAIRE AIGUELONGUE :	Création d'une bibliothèque et d'un cabinet médical Maternelle : travaux de peinture.	GRUPE SCOLAIRE ESTANOVE :	Pose de rideaux dans certaines classes.	PAPE CARPENTIER :	Mise en conformité installation électrique. Pose sol plastique.
GRUPE SCOLAIRE ASSAS :	Aménagement bibliothèque.	FLORIAN :	Réfection installations électriques	GRUPE SCOLAIRE PETIT BARD :	Primaire - pose sol souple. Maternelle - remplacer rideaux 3 classes.
BARCELONE :	Caniveau chauffage.	GRUPE SCOLAIRE FIGUEROLLES-LE-HAUT :	Aménagement d'un réduit. Mise en conformité de l'installation électrique. Isolation thermique en toiture.	GRUPE SCOLAIRE LES PINS :	Maternelle - insonorisation d'une classe.
BARI MATERNELLE :	Aménagement d'un coin jeux.	FRANCIS GARNIER :	Réfection mur d'une classe.	JACQUES PREVERT :	Abri solaire.
PAUL BERT :	Réfection réseau chauffage et chauffage.	GRUPE SCOLAIRE HEIDELBERG :	Maternelle - pose rideaux d'occultation.	DOCTEUR ROUX :	Mise en conformité installation électrique.
LOUIS BLANC :	Réfection menuiserie.	LA FONTAINE :	Insonorisation d'une classe.	RENOUVIER :	Réfection des peintures.
GRUPE SCOLAIRE CALMETTE :	Pose rideaux - Révision porte vitrée (sécurité).	LAMARTINE :	Réfection toiture 2 ^e tranche. Réfection du sanitaire y compris isolation thermique.	JULES SIMON :	Mise en conformité installation électrique. Réfection des plafonds et isolation thermique.
GRUPE SCOLAIRE CHAMBERTE :	Travaux de peinture. Primaire - isolation thermique en toiture. Ouverture d'une issue de secours. Etanchéité toiture. Extension du dortoir.	GRUPE SCOLAIRE LANTISSARGUES :	Primaire - mise en conformité de l'installation électrique. Raccords peinture intérieur.	GRUPE SCOLAIRE TROUBADOURS :	Primaire Réfection partielle des sols.
GRUPE SCOLAIRE ASTRUC :	Primaire Réfection des menuiseries. Revêtement sol salle de jeux. Isolation thermique en toiture. Maternelle - Revêtement sol salle de jeux.	GRUPE SCOLAIRE LE LEZ :	Mixte II : Etablissement labo photo.	RESTAURANTS SCOLAIRES :	Assas Primaire : création d'un self. Extension : maternelle Assas - Cité Mion II. Création : Chamberte maternelle. Aménagements : Condorcet - Gambetta - Prés d'Arènes - Calmette - Jules Simon - Painlevé.
CITE MOULARES :	Travaux de peinture.	GRUPE SCOLAIRE LOUISVILLE :	Maternelle - Aménagement salle d'accueil.	AMENAGEMENTS ESPACES VERTS :	a) groupes scolaires Les Ménestrals - Bologne - Mas Drevon. b) Maternelles : Barcelone - Oxford - Les Pins - Les Cévennes - Les Tours - Jacques Prévert.
CONDORCET :	Réfection toiture. Réfection sanitaire. Isolation thermique 3 classes.	JEAN MACE :	Resurfacement de la cour.	INSTALLATION JEUX de COURS :	Bari - Chamberte - Docteur Roux - Estanove - Salamanque - Ménestrals.
CROIX D'ARGENT :	Primaire Etanchéité toiture terrasse salle polyvalente.	MOLIERE :	Rideaux aux 3 classes du rez-de-chaussée.		
VICTOR DURUY :	Réfection toiture. Réfection menuiserie.	GRUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN :	Primaire Aménagement des W.C. et cour.		
		GRUPE SCOLAIRE PAUL PAINLEVE :	Maternelle - Réfection menuiserie. Réfection préfabriqué.		

Entreprise Générale de Batiment et travaux publics

J.-C. SANCHEZ

106, Route de Toulouse-Montpellier

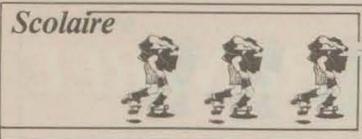
INSTALLATIONS SANITAIRES

Plomberie - Zinguerie
Chauffage central
Electro-Ménager

Bedos et Fils

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR



SPECIAL RENTREE

Le service accueil : selon les besoins des enfants

C'est en novembre 1977 que ce service fut créé par la municipalité de Montpellier. Les parents qui accompagnent leurs enfants à l'école en partant sur leur lieu de travail, ceux qui en sortent après 17 h 45 savent que dans chaque groupe scolaire, des moniteurs diplômés accueillent les enfants, dès 7 h 30 le matin et de 17 h 45 à 18 h 45 le soir. Compte tenu de l'absence d'enfants les centres ne fonctionnent pas cette année le samedi matin. Ils pourront néanmoins être réouverts sur la base d'inscriptions fixes.

Il ne s'agit pas là d'une simple garderie. A la demande des enfants et des moniteurs, un matériel pédagogique est mis à la disposition des centres. Il est donc adapté à leurs besoins particuliers. Tous les enfants de la maternelle au CE 2 peuvent bénéficier de ce service. Une participation de 2,50 F par heure et par premier enfant est demandée, 2 F pour le deuxième enfant, rien pour le troisième.

Cette année, les moniteurs des centres d'accueil vont recevoir un complément de formation pédagogique, adaptée à ce travail particulier.



Le point sur la rénovation des bâtiments scolaires

MATERNELLE CROIX-D'ARGENT

Après l'inauguration de la nouvelle école Marcel Pagnol, des travaux ont été entrepris d'une part pour améliorer les classes restant dans l'ancienne école (peintures...), d'autre part pour organiser sur le terrain de l'ancienne école, un terrain d'éducation physique, des locaux pour l'école primaire et des locaux pour les associations.

Le projet de construction du restaurant scolaire de l'école PAS-DU-LOUP avance.

Des projets contrariés mais tenaces :

AIGUERELLES, QUATRE-SEIGNEURS, VERT-BOIS, AXE PERE SOULAS :

Dans ces quatre secteurs de la ville, la reconstruction des écoles existantes, la construction de bâtiments nouveaux est de toute évidence nécessaire.

Malgré les propositions de la ville, le gouvernement se refuse actuellement à prévoir ces opérations.

Malgré cela, pour répondre à l'action des parents d'élèves concernés et soutenir leur action, la municipalité de Montpellier a lancé l'élaboration des dossiers.

D'autre part, au mois de juin 1980, la Commission municipale de l'enseignement a lancé une enquête dans plusieurs secteurs scolaires de la ville. Dans le cas où une grande part des réponses se révéleraient favorables à l'enseignement de l'Occitan, les élus interviendraient auprès de l'Académie. Avec l'appui de tous ceux qui se sentent concernés, ils demanderaient que soient dégagés les moyens nécessaires à un tel enseignement, crédits, matériel, stages pour les enseignants...

Personne n'oublie l'expérience de l'année passée qui met en valeur l'efficacité d'une action concertée entre les parents d'élèves et les élus. Au Jeu de Mail, école aujourd'hui en cours de construction, c'est la grève des parents avec occupation des locaux et l'action des élus qui ont finalement arraché la décision de reconstruction.

Enseignement de l'Occitan

S'appuyant sur une circulaire ministérielle qui prévoit l'enseignement des langues régionales, la commission de l'enseignement a lancé une enquête dans plusieurs secteurs scolaires de la ville. Dans le cas où une grande part des réponses se révéleraient favorables à l'enseignement de l'Occitan, les élus interviendraient auprès de l'Académie. Avec l'appui de tous ceux qui se sentent concernés, ils demanderaient que soient dégagés les moyens nécessaires à un tel enseignement, crédits, matériel, stages pour les enseignants...

Dans le courant du mois d'octobre, une réunion se tiendra avec tous les enseignants et associations intéressés pour déterminer « ce qu'il est possible de faire tout de suite ».

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication : Georges Frèche
Promotion : Mairie de Montpellier
Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S.
Tél. : 285.72.57

Vous n'êtes pas n'importe qui n'habitez pas n'importe quoi

les BASTIDES constructions traditionnelles à économie d'énergie

ARCHITECTE INGÉNIEUR MAITRE DE CHANTIERS vous assurent

de l'excellence de nos maisons
Conseillers financiers
2643, Bd. PAUL VALERY
Résidence d'Estanove
34100 MONTPELLIER — Tél. : 42.62.66



NOM
ADRESSE

Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques



Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél. : 72-90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

AUTO EXPRESS DEPANNAGE REMORQUAGE

Pièces détachées d'occasion de toutes marques
rue du mas Saint-Pierre
Montpellier Z.I. Tél. 92.80.00

MIDI-ASPHALTE

Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES

RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41

34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél. : 27-84-00

250 enfants au Centre aéré de La Paillade

Pour sa deuxième année de fonctionnement, le Centre aéré de la Maison pour Tous à La Paillade a proposé aux enfants qui ne quittaient pas la ville un large éventail d'activités et de sorties. Plus de 250 inscriptions ont été reçues pour les

mois de juillet et d'août. Grâce à une subvention municipale de 70.000 F, 2 équipes de 9 moniteurs ont pu se relayer pour assurer l'animation. La participation des familles allocataires n'était que de 1,60 F par jour et par enfant.



Cette année, les animateurs ont voulu que tous les petits pailladins de 6 à 12 ans qui fréquentaient le centre aient le choix entre des occupations variées qui correspondent à leurs désirs. Le programme était donc « à la carte » pour tous les ateliers. Chaque matin, les enfants ont pu se diriger comme ils le voulaient vers les ateliers de peinture, mobiles, cerfs-volants, tissage, collage, poterie... Ceux qui étaient moins tentés par le changement ont participé à la construction de 10 grandes marionnettes et ont appris à les animer.

Plein air et excursions

Parallèlement un effort important a été réalisé en ce qui concerne les activités de plein-air. Tous les après-midi, 30 ou 40 enfants se sont rendus au Centre Nautique de La Paillade. Des sorties par groupe de 8 ont été organisées vers les plages, le zoo, les grottes de la Clamousse et des

Demoiselles. Tous les vendredis une sortie pique-nique a permis aux enfants qui rejoignent d'habitude leur famille à midi et aux moniteurs de prendre un repas ensemble. Pour compléter cette découverte des ressources de Montpellier et de sa région, trois sorties en car dans le mois ont conduit une cinquantaine de participants vers le lac du Salagou et le cirque de Mourèze, puis vers St-Guilhem-le-Désert avec une grande ballade à pied au « bout du monde » un peu raccourcie pour les plus petits. Enfin, le dernier vendredi a été consacré à la découverte de Sète, y compris vue de la mer lors d'une promenade en bateau.

« Nous avons voulu diversifier au maximum »

Michel, Yves, Françoise, Brigitte, Sylvie, tous les moni-

teurs qui ont consacré une partie de leur été à la bonne marche de ce centre en tirent un bilan positif. Le succès des activités proposées auprès des enfants, prouve que les choix pédagogiques de l'équipe en début de saison étaient bons. « Les enfants ont besoin de bouger, tout ce qui les dépayse leur convient. C'est ainsi que la nuit de camping que nous avons organisée à Puechabon, grâce au concours des éclaireurs qui nous ont prêté une maison, a eu un franc succès » disent les animateurs « et c'est parce que beaucoup d'enfants inscrits viennent tous les jours que nous avons fait l'effort de varier le programme au maximum ». Le bon fonctionnement du centre aéré est certainement un encouragement important à la veille de la reprise des activités de La Maison pour Tous.

safer
LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. (67) 58 01 11 +
Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

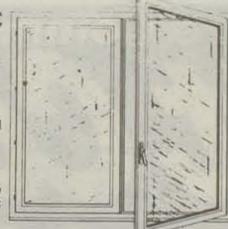
Cartrans - Montpellier
Gare routière
12 Entreprises à votre service
Abonnements mensuels spéciaux pour les SALARIES
Renseignements à la GARE ROUTIÈRE
Tél. : 92.01.43 305

les fenêtres en PVC

dimat

- étanches à l'air et à l'eau
- insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profils sont colorés dans la masse.

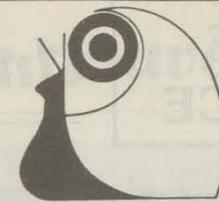


Etablissements

PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027
34022 Montpellier cedex



Centre d'Information sur l'Habitat
PASSAGE LONJON
Tél. : 66.09.76
MONTPELLIER

VOUS QUI CHERCHEZ UN LOGEMENT

- en accession
- en location

Consultez-nous

- sur vos droits (aide personnalisée au logement) (garantie dans les contrats)
- sur les logements disponibles à MONTPELLIER et sa région

Avant de vous engager

Le Centre d'Information sur l'Habitat soutenu par l'Etat, le Conseil Général de l'Hérault, les villes de Montpellier et Béziers, est à votre service

Ses conseillers vous renseigneront GRATUITEMENT ET OBJECTIVEMENT

ANTENNE DE LUNEL

Tous les jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30
Mairie de Lunel - Tél. : 71.10.50

PROCHAINEMENT
OUVERTURE DU CENTRE DE BEZIERS
Rue du 4 Septembre

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.

POSTES DE TRANSFORMATION

1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER

Tél. (67)92.47.82
et 58.52.79

Sté SO.ME.VI

2, Rue Lakanal
MONTPELLIER

COMMERCE DE VIANDE EN GROS
ET 1 / 2 GROS

PETITE ENFANCE

Un effort important malgré



Crèches : les tarifs

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX JOURNALIER		TARIF HEBDOMADAIRE	
	Non C.A.F.	C.A.F.	Non C.A.F.	C.A.F.
Inférieur 850 F	15 F	7 F	75 F	35 F
de 850 F à 1.300 F	20 F	10 F	10 F	50 F
de 1.300 F à 1.600 F	25 F	13 F	125 F	68 F
de 1.600 F à 1.900 F	30 F	15 F	150 F	75 F
de 1.900 F à 2.400 F	35 F	18 F	175 F	90 F
2.400 F	40 F	22 F	200 F	110 F

1° / — Les cas jugés sociaux bénéficieront de la gratuité, après enquête sociale, et pour une durée limitée ;
 2° / — La priorité d'admission sera toujours accordée aux catégories sociales les plus défavorisées ;
 3° / — Pour les non-résidents sur le territoire de la Commune de MONTPELLIER la participation demandée sera celle de la tranche au-dessus ;
 4° / — Si deux enfants sont placés à la Crèche, le 2^e paiera la tranche en dessous ;
 5° / — Les Employées de Crèche dont l'enfant fréquente la Crèche paieront la tranche en dessous ;
 6° / — Toute semaine est due si l'enfant a fréquenté la Crèche deux jours ;
 Le quotient familial s'obtient en divisant les ressources de la famille, Allocations Familiales comprises, par le nombre de personnes composant le foyer. Une part en plus sera attribuée à l'homme ou à la femme seule. Un enfant handicapé compte pour demi-part.
 Les pensions alimentaires et les frais occasionnés par les membres de la famille à charge ne vivant pas au foyer viendront en déduction.

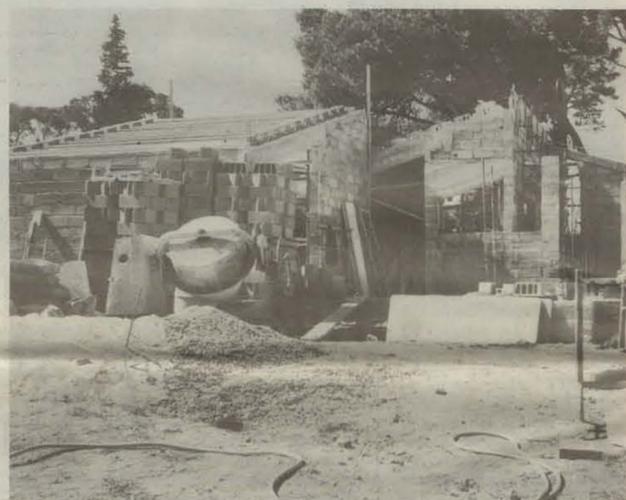
HEURES D'OUVERTURE

Les crèches :
 Admission de 7 h 30 à 9 h, sorties de 16 h 30 à 19 h tous les jours.
 Sauf le Samedi et les jours fériés.
Les Haltes-Garderies et Jardins d'Enfants sont ouverts de 7 h 45 à 12 H 15 et de 13 h 45 à 18 h 15 les mêmes jours.
 Les inscriptions en crèches classiques et familiales ainsi qu'en Jardin-d'Enfants sont faites au Bureau Municipal d'Hygiène, Service Social des Crèches, Rue des Pertuisanes, tous les jours ouvrables (sauf le Samedi) de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h 30 sur présentation du livret de famille, justificatifs des ressources de la famille et certificats de vaccination de l'enfant.

A Montpellier plus de 430 familles attendent de pouvoir placer leurs enfants en crèche. Ce chiffre ne tient pas compte de la demande des familles au chômage qui jusqu'à maintenant ne sont pas acceptées. Il est déjà considérable.

Depuis 1977 la Commission Santé dont je suis responsable a fait un important effort dans le secteur de la petite enfance. L'ensemble des crèches existantes ont été totalement réaménagées offrant un cadre plus agréable à vos enfants. La construction de la crèche des Cévennes doit débiter sous peu, et la halte-garderie de l'Aiguelongue sera bientôt achevée.

Mais je tiens à dénoncer l'attitude du pouvoir giscardien qui freine ou bloque les réalisations dans ce secteur. En effet, la subvention pour la crèche des Cévennes après avoir été longtemps bloquée a été réduite et en 1981 le gouvernement refuse toute subvention pour la construction alors qu'une crèche est envisagée en face la Maison de l'Agriculture. En haut lieu on se plaint de la dénatalité alors qu'on refuse à Montpellier les moyens de lutter contre cette dénatalité. Combien de femmes obligées de se mettre en disponibilité, faute de places en crèche, sont sceptiques pour envisager une autre grossesse. Nous exigeons de l'Etat qu'il participe à la construction et au fonctionnement des crèches.



Halte-garderie de l'Aiguelongue les travaux avancent

CREATIONS FUTURES

- Halte-garderie de l'Aiguelongue : (20 places)
- Halte-garderie des Sœurs Grises : (20 places)
- Crèches de 40 places aux Cévennes : (40 places)
- Crèches familiales
- Crèches Edouard VII (40 places)

la mauvaise politique du pouvoir

Le Budget Fonctionnement est lourd et difficile. Le déficit par jour et par enfant est de 70 Frs. Ce déficit est dû au fait que l'Etat ne donne pas un centime pour le fonctionnement. Et malgré le frein à la création de nouveaux emplois qualifiés dans les crèches dont il est responsable, nous avons pu engager un pédiatre à plein temps pour l'ensemble des crèches et recruter du personnel.

Enfin je voudrais dire que dès mon arrivée, je me suis attachée à développer dans ce secteur un fonctionnement démocratique. L'ancienne municipalité avait de ce côté là laissé un passé très négatif. Mais grâce à l'effort de tous, personnel bureau d'hygiène, syndicats, parents, nous avons mis en place des réunions de concertation qui permettent un meilleur fonctionnement de ce secteur, et des nouvelles méthodes de travail axées vers une plus grande autonomie de chaque crèche.

Vous le voyez : le pouvoir giscardien ne facilite en rien notre tâche. Mais avec votre appui et l'action de tous des succès ont pu être acquis. Il reste beaucoup à faire mais notre lutte à tous doit permettre d'avancer toujours mieux.

Roselyne SUTRA
 Maire-Adjoint



LES ETABLISSEMENTS

- DRAPARNAUD - 8, Rue Jacques Draparnaud 60 places
- LUNARET - 64, rue Lunaret 30 places
- R I U - 21, Rue Général Riu 40 places
- CORRATERIE - Impasse Petite Coraterie 30 places
- SAINT-MARTIN - 655, Avenue du Général Leclerc 60 places
- LA PAILLADÉ - Rue de Tipasa 80 places
- POLYGONE - Rue des Pertuisanes 40 places
- CRECHE FAMILIALE ; Bureau Municipal d'Hygiène Rue des Pertuisanes 170 places
- HALTE-GARDERIE : Rue du Collège 20 places
- HALTE-GARDERIE : Bât. 5, Rue Pierre Cardinal La Paillade 20 places
- JARDIN-D'ENFANTS : Rue du Collège 40 places

QUELQUES CHIFFRES

- Le prix de revient par enfant a été de :
 - En crèche classique en 1979 102,96 Francs
 - En crèche familiale en 1979 68,26 Francs
- Le nombre de demandes non satisfaites à ce jour en crèche classique est de 423. En crèche familiale de 274.
- Ces nombres sont à peu près égaux à ceux des demandes non satisfaites en DECEMBRE 1979 (soit 3 mois 1/2 plus tard) donc en augmentation par rapport à ceux de l'année précédente.
- Le nombre d'inscriptions est aussi en augmentation par rapport aux années précédentes.

MIDIPLIX
MATIERE PLASTIQUE
 USINAGE
 ENSEIGNES
 CHAUDRONNERIE
 Siège Social
 11 ter, rue Pierre Fermaud
 34000 MONTPELLIER
 (France)
 Tél. (67) 58.68.31 + 253

SOCAF
 Société Calloni Frères
 Bâtiment et Travaux
 Publics
 Siège social :
 30, village de Maurin,
 34970 Lattes
 Tél. : (67) 58-00-30
 ou 70-07-34

stiret
SOCIÉTÉ
 TECHNIQUE D'
 INSTALLATION ET
 RENOVATION D'
 EQUIPEMENTS
 THERMIQUES
 Résidence le Barcelone
 rue G. Janvier-Montpellier
 Tél. 42.54.82

ag cuiraudon immobilier
 8, boulevard Victor-Hugo
 34000 MONTPELLIER — TEL : 92.27.34
Nous vous proposons : A MONTPELLIER :
 Nos terrains viabilisés : A SAINT GELY, MIREVAL, MAUGUIO, COMBALLAUX, SAINT CLEMENT
 Fonds de commerces : PRESSING, TABAC-LOTO-PRESSE, STATIONS-SERVICES et toutes spécialités.

rogier
 TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
 ASSAINISSEMENT • GAZ
 ROUTES VRD
 1, Avenue Lepic, 34 MONTPELLIER
 Tél. (67)42.45.99
 éd. Rogier ing ETP

SOPREMA
 AGENCE DE MONTPELLIER
 12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57
 Procédés multicouches par
 - Feutre bitume
 - Bitume armé
 - Sopralène
 Avec isolation thermique
 3 usines
 17 agences
 A votre service

R. GUEBINIAN
 ENTREPRISE
 GENERALE
 D'ELECTRICITE
 « Les Cévennes » Bât N
 Avenue Louis-Ravas
 34100 MONTPELLIER
 Tél. (67) 41.20.20

S.A.E.G.
 SOCIÉTÉ
 DES ANCIENS
 ETABLISSEMENTS
 GOMEZ
 17, rue du Lantissargues
 34000 MONTPELLIER
 Zone Industrielle
 Gérard, Ch. ZAPATA
 Tél. 92.02.81

COMPTOIR EUROPEEN DU FUNERAIRE
 Toutes Fournitures
 Funéraires
 548, chemin de Madrague Ville
 13015 MARSEILLE
 Tél. : (91) 60.83.88
 Télex : 401409 F

EBELEC
 TOUTES
 INSTALLATIONS
 ELECTRIQUES
 CENTRE TRAVAUX
 SUD-EST LA BOISSIERE
 rue du Couchant
 TEYRAN
 34160 CASTRIES
 Tél. (67) 70.41.29

A PROPOS DE LA CEREREDE

A la suite de l'article de Raymond Dugrand «Cereirède, l'Etat nous doit 200 millions de francs» paru le mois dernier François Delmas nous a demandé d'insérer la réponse suivante :

L'ASSAINISSEMENT

Il s'agit là de l'essentiel de l'argumentation ; je dois y répondre.

Si je comprends bien, le Secrétaire d'Etat à l'Environnement, par mesquinerie, aurait privé la ville de Montpellier, d'une subvention de 2,5 millions et compromis l'assainissement tertiaire de la ville.

Ce serait, en effet, peu joli mais ce n'est pas vrai. Grâce à la municipalité DELMAS, avant et mieux que les municipalités de programme commun de la façade méditerranéenne (MARSEILLE et NIMES par exemple), MONTPELLIER a décidé de rénover entièrement son réseau d'égouts et de se doter d'une station d'épuration d'une capacité suffisante. Les projets, les votes, les financements sont de la responsabilité DELMAS, l'inauguration, les visites portes ouvertes sont de la municipalité FRECHE.

Reste la subvention du F I A N E
Le Préfet BLANC, le 8 octobre 1975 m'informait de ce qu'il transmettait à l'Administration Centrale, le plan de financement que j'avais préparé, qui prévoyait - ce qui est tout à fait exceptionnel - outre les subventions du Ministère de l'Intérieur et de l'Agence du bassin, une subvention du F I A N E, de 25 %.

La décision du F I A N E du 3 décembre 1975 - j'étais encore Maire - est la suivante : « principe d'une aide correspondant à 15 % du montant des travaux d'assainissement de la station d'épuration de MONTPELLIER, subordonnée à l'engagement d'une phase tertiaire permettant de garantir le bon état bactériologique des plages de PALAVAS ».

Le 21 octobre 1977, le Conseil Municipal de MONT-

PELLIER (présidé par Mr FRECHE) prenait une délibération arrêtant à 27 Millions de Francs le montant des travaux de LA CEREREDE auquel il ajoutait une somme de 1,4 Millions de Francs, montant d'une étude de pilotage d'épuration tertiaire.

L'Agence de bassin a apporté sa contribution à cette étude : 0,6 Millions de Francs.
Le 19 mai 1980, le F I O V (qui a succédé au FIANE) décidait l'octroi à la ville de MONTPELLIER, d'une subvention de 3,5 Millions de Francs, c'est-à-dire celle qui avait été décidée par le F I A N E le 3 décembre 1975.

Contrairement à ce qu'écrit Monsieur DUGRAND (Midi Libre du 5 septembre 80) « l'Etat n'est pas revenu sur ses promesses » « n'a pas réduit sa subvention ». Tout ce qui a été dit et écrit depuis 8 jours n'est donc pas conforme à la réalité : c'est de la diffamation. Quant au « blocage de la procédure de la phase tertiaire » (même article) cela n'est pas plus exact que le reste : la station actuelle garantit-elle le bon état bactériologique des plages de PALAVAS ?

Les experts en discutent. Mais la décision et la responsabilité appartiennent au Conseil Supérieur d'Hygiène et au Conseil de MONTPELLIER.

Ce n'est pas à moi d'en décider.
Là encore on n'a pas dit la vérité.

François Delmas

N.D.L.R.

La réponse du Secrétaire d'Etat à l'Environnement confirme notre point de vue. Nous n'avons jamais polémique sur la date à laquelle l'Etat avait été 200 millions de centimes à la subvention de la Ville pour le Stade 2 de la Cereirède. Ce qui compte, ce sont les faits eux-mêmes :

L'ancien Maire de la Ville avait prévu, en accord avec le Préfet, une subvention de 550 millions de centimes. Cette subvention a été diminuée à 350 millions. Or, l'ancien Maire devenu Secrétaire d'Etat à l'Environ-

nement gère les crédits concernés ; nous espérons, et nous le répétons, qu'il aurait eu à cœur de faire rétablir les 550 millions de subvention qu'il avait lui-même prévus dans le plan de financement.

Il était, en effet, tout à fait normal de reconsidérer l'attribution de 350 millions de subvention arrêtée le 3 décembre 1975, compte tenu de l'augmentation globale du coût du projet. Ceci n'a pas été fait et en réalité si l'on prend en compte la dévaluation, la Ville a eu un manque à gagner non pas de 200 millions mais de 300 et plus. Nous maintenons donc notre analyse, rien n'a été fait pour tenir compte des engagements initiaux et des sur-coûts postérieurs. On n'a pas voulu, disions-nous. Il serait plus grave que l'on n'ait pas pu... ceci se passe de commentaire...

Nous profitons de cette mise au point pour souligner que le procès d'intention qui nous a été fait sur le stade 3 est encore plus grave ; en effet, le Secrétaire d'Etat à l'Environnement, dans un article du MIDI LIBRE, tance la Municipalité parce qu'elle n'aurait pas mis en œuvre le stade 3 à la Cereirède, c'est-à-dire la lutte anti-bactériologique qui conditionne le bon état définitif des plages de Palavas.

Or la Ville a adopté en Conseil Municipal un projet de stade 3. Elle en a assuré le financement depuis deux budgets. Mais ce projet est bloqué par une mission d'un médecin envoyé par le Secrétariat d'Etat à l'Environnement, blocage confirmé à la Mairie par le Préfet de Région. On voit mal comment le Secrétaire d'Etat à l'Environnement pourrait s'étonner du blocage du stade 3 alors que ce blocage résulte de l'action de ses propres services. Double jeu ou naïveté ? il est facile de lever l'ambiguïté.

Nous demandons, une nouvelle fois, à M. le Préfet de Région d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil Départemental d'Hygiène de l'Hérault le projet de la Ville pour ôter les virus à la Cereirède.

A l'heure actuelle, le Secrétariat d'Etat à l'Environnement est directement responsable de la situation d'une partie des plages de Palavas où l'eau, qui vient de la Cereirède, n'est pas totalement traitée.

Rhône fleuve poubelle

Le traitement de l'eau du Rhône (clarification et ozonisation), s'il rend l'eau claire et s'il tue les bactéries, n'élimine pas tous les virus responsables, par exemple, des hépatites virales et surtout ne traite pas les substances chimiques dissoutes qui ne sont même pas analysées et qui résultent des innombrables rejets industriels du bassin du Rhône (couvrant le quart de la France), sans compter les rejets des centrales nucléaires et les risques de pollution accidentelle des eaux d'un canal à ciel ouvert de plus de 40 km de long.

Dans l'Atlas officiel de la pollution des Cours d'Eaux Français, publié en septembre 1963, l'eau du Rhône est classée en catégorie 3 (juste avant les eaux d'égout) alors que l'eau de la Source du Lez est classée en catégorie 1. Depuis 1961, la situation s'est d'ailleurs aggravée et il me suffira de citer l'article paru dans « Le Monde » du 9 janvier 1980 intitulé : « il faut dépolluer le Rhône, fleuve-égout, avant qu'il n'atteigne la Méditerranée ».

On peut y lire : « Le très officiel Livre Blanc du Bassin du Rhône Méditerranée Corse vient encore, en chiffres affolants, donner raison aux pêcheurs qui fuient le fleuve-égout, le cocktail chimique qui flotte en permanence dans les eaux du Rhône représenté au bout d'un an les rejets de 60.000 tonnes de détergents, 3 millions de tonnes de sels minéraux divers 5.000 tonnes de chrome... »

En 1976 ont également été enregistrés dans le Rhône, le rejet de 2.350 tonnes de manganèse, 398 tonnes d'arsenic, 664 tonnes de cuivre et 182 tonnes de mercure. Ce dernier chiffre inquiète particulièrement. « On estime qu'une eau est polluée par le Mercure lorsqu'on décèle 0,0015 mg/l. Or la concentration moyenne observée en 1976 atteignait 0,0035 mg » (donc plus de deux fois la teneur maximum admissible).

20 tonnes d'acroléine

On pouvait retrouver les mêmes chiffres alarmants avec l'analyse des pesticides et surtout avec les matières plastiques. Pour les polychlorobiphényles (P.C.B.) près de la moitié des valeurs relevées dans le Rhône sont supérieures de 15 % à la teneur admissible. De temps à autre, un accident met en lumière la menace latente qui pèse sur les eaux du fleuve. Tel ce déversement de 20 tonnes d'acroléine (produit chimique qui attaque les voies respiratoires), par Uginé Kuhlman à Pierre-Bénite en 1976, tel ce déversement d'hydrocarbures lourds récemment survenu (juin 1980) à Vienne, par rupture de canalisation et qui a fait l'objet d'un reportage télévisé.

J'ajouterais que les Montpelliérains des quartiers alimentés avec l'eau du Mas de Portaly se plaignent souvent du mauvais goût de l'eau et la Ville de Montpellier

a même tenté de corriger ce goût par un filtre à charbon actif. Or, les études faites notamment sur les eaux de Seine traitées ont montré que les mauvais goûts du même type étaient le plus souvent dus à la prolifération d'algues microscopiques en raison de la pollution azotée et phosphorée de l'eau, l'azote et le phosphore constituant des nutriments pour ces algues qui émettent dans le milieu des métabolites parmi lesquels sont principalement responsables du mauvais goût la géomine et le méthylsobornéol.

On ignore encore la toxicité réelle pour l'homme de ces métabolites mais le Chef du Département Eaux Potables du Contrôle des Eaux de la Ville de Paris cite à ce propos (XV^e Journées de l'Hydraulique de la S.H.F., Tarbes 1978) « la mort d'animaux qui avaient ingéré, avec leur eau de boisson, certaines algues en grande quantité ».

De graves malaises à Arles

Il résulte de tout cela que même si en hautes eaux la dilution diminue les risques, le danger ne peut plus être discuté en période d'étiage du Rhône et d'ailleurs la plupart des villes situées sur les bords même de ce fleuve c'est-à-dire là où cette eau ne coûte rien ne l'utilisent pas ou ne l'utilisent plus ; tel est le cas de la Ville d'Arles où à la suite de malaises généralisés de la population qui firent l'objet d'une enquête du Ministère de la Santé où fut démontrée la liaison de ces malaises avec des rejets de l'usine Progl à Pont de Claic fabriquant entre autres des désherbants synthétiques, la ville fut obligée d'aller chercher son eau potable dans la nappe souterraine de la Crau.

En conclusion générale, ni du point de vue légal, ni du point de vue économique, ni du point de vue sanitaire, il ne peut être honnêtement, en toute connaissance de cause, proposé d'avoir aujourd'hui recours aux eaux du Rhône pour l'alimentation des populations en eau potable si une autre solution existe.

Ce, quelle que puisse être la maîtrise mondiale reconnue, dans le domaine des aménagements pour l'irrigation, des ingénieurs et techniciens de la C.N.A.B.R.L. auxquels je me plais, par ailleurs, à rendre hommage.

Dans ces conditions, je tiens pour finir, à attirer l'attention de tous les adversaires de la Déclaration d'utilité Publique (D.U.P.) du nouveau captage de la source du Lez, qu'ils soient de bonne ou de mauvaise foi et quelque puisse être la validité de certaines réserves (à mon avis pouvant toutes trouver une solution satisfaisante) sur la responsabilité extrêmement lourde qu'ils porteront si cette D.U.P. n'aboutissait finalement pas.

Jacques AVIAS

Professeur titulaire de la Chaire de Géologie - Directeur de l'U.E.R. Ressources Naturelles et Aménagement Régional à l'Université de Montpellier - Géologue agréé coordonnateur pour les départements de l'Hérault et du Gard.

Levitt France. Une expérience unique au service de la famille.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruits d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, bref, le retour à une vie familiale authentique.



Levitt France
129-135 boulevard Carnot - 78110 LE VESINET

PROMOTION CILIA MAX PRES SUPER M

Résidence
« LES TOURMALINES »
Rue du pont de Laverune
Duplex P2 - P4
Studio - P2 - Bureaux
Garages - Parkings
Renseignements : CILIA max
Villa Faustine
11, rue des Fraisières
MONTPELLIER - Tél : 63.00.55

Viandes
Abats
Volailles
Charcuterie
Tél. : 72.05.86

Sté Bœuf de France

3, Rue Substantion
34000 MONTPELLIER
SPÉCIALISTE SERVICE
COLLECTIVITÉS - HOTELLERIE
CONGÉLATEURS



MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers
732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél : (67) 42-49-67

coop logement
EMPLOYEURS : Pour une meilleure utilisations de votre 1 %
UN C.I.L. NATIONAL
Siège social :
20, rue de Richelieu
B.P. 11 - 75022 Paris Cedex 01
Tél. : 296.09.23
C.C.P. Paris 18-970-42 H

DELEGATION REGIONALE « LANGUEDOC ROUSSILLON »
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE MONTPELLIER
Etablissement public institué par décret du 26 juillet 1976
30, avenue de Lodève - 34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.18.63 (lignes groupées)
C.C.P. Montpellier 5032 09 M

APPORTENT :
- A L'ENTREPRISE : la solution à tous ses problèmes de logement.
- AU SALARIE DESIRANT :
• louer un appartement : un choix de programme locatifs
• accéder à la propriété : des prêts complémentaires
• améliorer ou acquérir en vue d'améliorer un logement ancien : des prêts complémentaires.



Pour tout renseignement, s'adresser à L'O.P.A.C.

Réalisation
DEROMEDI
SONEGERIM vous propose
MONTPELLIER NORD
MONTPELLIER CENTRE
MONTPELLIER OUEST
les collines d'estanove
Av. du Père Soulas
Pente résidence tranquille au coeur des nouvelles facilités
Chauffage individuel
Tél. 63.06.74
Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes d'un côté, un parc arboré de l'autre
Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé
Tél. 58.93.70
Route de Laverune
Une mini-ville à deux pas du centre ville
Centre commerciale
Poste Piscine Tennis
Tél. 42.74.55
A LA GRANDE MOTTE LES TERRASSES DE LA MER
Près du Pont du Vidouille, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54
CHAUFFAGE INDIVIDUEL, ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
Appartements du T1 ou T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation
PRESTATIONS DE LUXE
Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :
NOM : _____ ADRESSE : _____
A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutadou, route de Laverune - 34000 Montpellier - Tél. (67) 42.91.60

clémançon
COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE ET DE FORCE
agence du sud-est
route de Nîmes
21 de Montpellier
34920 LE CRES
tel : (67) 70-28-21
tél : 480423
Entreprise Générale
SUAY Fils
SARL
Travaux Publics
34670 BAILLARGUES
Tél. : (67) 70.11.37 - 70.08.12
289

Silbert Melval
Marchand de biens
Transactions immobilières sur immeubles et fonds de commerce
Immobilier
14, bd du Jeu de Paume Montpellier
tél. 58.94.09 (lignes groupées)

Vous avez besoin d'une banque qui vous écoute, qui vous explique et qui vous protège
CREDIT LYONNAIS
VOTRE PARTENAIRE

ELECTRICITE INDUSTRIELLE AUTOMATISMES
REDON-DALMON S.A.
Agence de Montpellier :
Impasse St-Hilaire - 60, av. de Maurin
Tél. : (67) 58.67.01 - Tél. : 490.888
ARMOIRES - TABLEAUX SYNOPTIQUES - REGULATION LOGIQUE STATIQUE ET PNEUMATIQUE - AUTOMATES PROGRAMMABLES.EQUIPEMENTS DE DISTRIBUTION PREFABRIQUES.ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE

ENTREPRISE
MAZZA
RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY
Travaux Publics
Routes Carrières
Terrassements
Tél. : 76.90.55

Histoire de chasse

Décidément la chasse ne semble pas être une affaire simple. Dans notre région, l'an dernier, des gens qui braconnaient systématiquement en Camargue avaient bénéficié des plus hauts appuis. Cette année, pour des raisons bien obscures, le Ministère de l'environnement et du cadre de vie autorisait par un arrêté en date du 14 août la chasse au sanglier à la chevrotine dans notre département.

Alors que ce type de munitions est partout interdit et que tout le monde s'accorde à reconnaître ses dangers tant pour le gibier que pour les hommes. Les chasseurs de grand gibier eux mêmes s'étonnèrent de la procédure, faisant savoir leur réprobation au cours de leur assemblée générale du 4 septembre à Paris. La presse s'est mêlée de l'affaire... et le 10 septembre un nouvel arrêté émanant du ministère abrogeait le premier.

«Ce texte risquait de faire l'objet de recours administratifs expliquant alors la préfecture. Ceci a conduit M. le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie à le reporter. En effet, il aurait été difficile de justifier des conditions spéciales de destruction du sanglier dans l'Hérault, par dérogation aux dispositions interdisant l'emploi de la chevrotine, alors que cet animal n'est pas classé nuisible dans le département.» Le Ministère l'ignorait-il le 14 août dernier? Sans doute, car sinon comment expliquer la phrase suivante du premier arrêté «par dérogation et afin de faciliter les conditions de destruction du sanglier». On n'ose croire que quelqu'un au ministère du cadre de vie, ait voulu qu'on détruise à son aise un animal non nuisible. Fort heureusement on a rattrapé en haut lieu cette inadvertance. Voici comment :

• Chapitre premier : on peut

Le 14 août dernier le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie publiait l'arrêté autorisant par dérogation l'utilisation de la chevrotine pour le tir de destruction du sanglier dans le cadre des battues organisées.

LE MINISTRE de l'environnement et du Cadre de Vie
Vu l'article 373 du Code rural,
Vu l'arrêté ministériel du 2 mars 1972 modifié par l'arrêté du 30 avril 1974,
Vu l'importance de dégâts aux cultures constatés dans le département de l'Hérault en date du 17 novembre 1976 modifié,
Vu l'avis du conseil national de la chasse et de la faune sauvage,

Arrête :
Article premier. — Par dérogation et afin de faciliter les conditions de destruction du sanglier, l'utilisation de la chevrotine est autorisée pour la campagne 1980-1981 dans le cadre des battues organisées.
Art. 2. — Le Préfet de la région du Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault, les Sous-Préfets, Maires, le Directeur départemental de l'Agriculture, le Directeur des services fiscaux, le Commandant de gendarmerie, les Commissaires de police, Lieutenants de louveterie, Techniciens des travaux forestiers de l'Etat, Chefs de district forestier, agents techniques forestiers, agents assermentés de l'Office national des Forêts, Gar-

des de l'Office national de la Chasse, Gardes de la Fédération départementale des chasseurs, Gardes-pêches commissionnés par décision ministérielle, Gardes champêtres, Gardes particuliers assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des actes administratifs, publié et affiché dans toutes les communes du département.

Fait à Paris, le 14 août 1980
Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur de la Protection de la nature
signé : J. SERVAT

• Chapitre deuxième : le tollé

A titre d'exemple voici la reproduction du texte paru dans le Figaro le 6 septembre 1980 :

«Par dérogation et afin de faciliter les conditions de destruction du sanglier, l'utilisation de la chevrotine est autorisée pour la campagne 80-81 dans le cadre des battues organisées...» C'est avec stupeur que les membres de l'Association nationale des chasseurs de grand gibier, réunis en assemblée générale, à Paris, le jeudi 4 septembre, ont entendu Jean Servat, directeur de la Protection de la nature, confirmer qu'il avait bien signé un tel arrêté, le 14 août, en

favor du département de l'Hérault. Avec stupeur et consternation, car cette munition périmée est particulièrement meurtrière pour le gibier : elle ne blesse plus souvent qu'elle ne tue, valant aux animaux de longues et douloureuses agonies et aux tireurs la perte de la venaison. De plus, en raison de son aptitude à ricocher, la chevrotine est également redoutable pour... les chasseurs eux-mêmes. Son interdiction d'emploi avait donc constitué un des principaux facteurs d'amélioration de la chasse dans ces dernières années. A quelques «fusillots» près, les

chasseurs croyaient la page tournée une fois pour toutes. Le fait qu'une telle dérogation à la loi ait été accordée au seul département de l'Hérault, tandis qu'elle était refusée à d'autres départements comme le Var, désigne clairement le vrai responsable. François Delmas, ancien député-maire de Montpellier, aujourd'hui secrétaire d'Etat à l'Environnement. Le même qui avait déjà tenté de faire pression sur la justice, l'année dernière, en faveur de braconniers montpelliérains pris la main dans le sac en Camargue.

F. du BOISROUVRAY.

• Epilogue : on ne peut plus

Le 10 septembre paraît l'arrêté modificatif à l'arrêté réglementaire permanent sur la police de la chasse dans le département de l'Hérault.

Le Ministre de l'environnement et du cadre de vie;

VU l'article 373 du code rural;

VU l'arrêté ministériel du 2 Mars 1972 modifiant l'arrêté réglementaire permanent sur la police de la

chasse dans le département de l'Hérault en date du 17 novembre 1976 modifié;

ARRETE

Article 1^{er}

L'arrêté susvisé du 14 août 1980 autorisant dans certaines conditions l'utilisation de la chevrotine pour la destruction du sanglier dans le département de l'Hérault pour la campagne 1980-1981 est abrogé.

Article 2

Le préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, les sous-préfets, maires, le directeur départemental de l'agriculture, le directeur des services fiscaux, le commandant de gendarmerie, les commissaires de police, lieutenant de louveterie, techniciens des travaux forestiers de l'Etat, chefs de district forestier, agents techniques forestiers, agents assermentés de l'office national des forêts, gardes de l'office national de la chasse, gardes de la fédération départementale des chasseurs, gardes-pêche commissionnés par décision ministérielle, gardes champêtres, gardes particuliers assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des actes administratifs, publié et affiché dans toutes les communes du département.

Fait à PARIS, le 10 septembre 1980
Michel D'ORNANO



CHAUFFAGE AU GAZ

des installateurs qualifiés et recommandés par Gaz de France
Des spécialistes en économies d'énergies

Aubagnac 66.05.75 23, rue Terral	S.P.A.C. 92.29.46 12 bis rue, Delmas
CLIMA SUD 92.20.02 45, av. de Palavas	TEMPESTI 60.76.99 41, Rue Valfère
GUILLEMIN 63.07.82 3 bis, rue Plagne	TETON 79.61.05 14, bd Louis Blanc
LYRON J. 92.16.20 171, rue de Geode	VIDAL Maurice 58.07.70 22 bis, rue Figairasse
MORO P. 41.20.33 2, rue Hatgier Hasard	Confort MAZOUT 79.40.88 Castelnau le Lez
PISCIOTTA S. 42.77.85 Route de Laverune	SAIS B. 65.27.06 rue Micoucouliers Lattes
RICARD G. 92.26.62 22, rue Louis Figuier	DIMEUR 71.01.17 96, rue Remparts Lunel

Constans
FOURNITURES EN GROS POUR COLLECTIVITES ET RESTAURANTS
Produits alimentaires
Produits d'entretien
BUREAUX & ENTREPOTS :
ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL. : (67) 42.96.75

pialot
STAFF ISOLATION
Z.I. MAURIN
34970 - LATTES
Tél. : (67) 27.76.31. +
INSOULORISATION
PLAFONDS SUSPENDUS
CLOISONS AMOVIBLES
FAUX PLANCHERS

UAP L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
Agences :
A. BARTOLI et M. DUPIN
19, Bd du Jeu de Paume à MONTPELLIER Tél. 66.07.20
A. COLLIERE et J.M. GALMES
18, Place Rondelot à MONTPELLIER Tél. 92.64.62
FILLIOL-ULYSSE
8, Rue Pogézy à MONTPELLIER Tél. 58.40.65 et 92.39.62

Fermaud TEL: 79.48.97

● TRAVAUX PUBLICS
Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

● ASSAINISSEMENTS

● SABLIERES DE GIGNAC
CARRIERES DE GARASTRE
Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

● TREMIERES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

OCTOBRE 80



Guy TREJEAN, Michel BOUQUET dans «NO MAN'S LAND». Accueilli par les «Tréteaux du Midi» pour la première fois le T.N.P. à Montpellier.

la Tour d'Einstein au T.Q.M

Le Théâtre Quotidien de Montpellier crée le 21 octobre 1980

LA TOUR D'EINSTEIN de Christian Liger (créée et jouée par Pierre Fresnay, Julien Bertheau au Théâtre de la Michodière à Paris en 1968).

avec Michel Touraille : Einstein et Michel Parent dans une mise en scène de STUART SEIDE.

Un mois de cinéma sur Montpellier et sur l'Hérault

Dans le cadre du renouveau de la politique culturelle mise en place sur le département de l'Hérault par la Municipalité de Montpellier, le Conseil Général, l'Association pour le Festival International du Film sur l'Ecologie et l'Environnement continue son action en présentant cette année UN MOIS DE CINEMA SUR MONTPELLIER ET LE DEPARTEMENT DE L'HERAULT.

Subventionnée par la Municipalité de Montpellier, le Conseil Régional et le Conseil Général, bénéficiant de l'appui de l'hebdomadaire TELERAMA et de la Société des Réalisateurs de Films, l'A.F.I.E.E. présente cette année :

— Le 1^{er} Festival du Film Français, qui se déroulera du 5 Novembre au 7 Novembre 1980 à Montpellier, et du 8 Novembre au 11 Novembre 1980 dans le département de l'Hérault. **

— Le 3^e Festival International du Film sur l'Ecologie et l'Environnement, qui aura lieu du 12 au 18 Novembre 1980 à Montpellier, et du 19 Novembre au 2 Décembre 1980 dans le département de l'Hérault. **

Le Comité Directeur de l'A.F.I.E.E. ** Les lieux de projection, les horaires des séances ainsi que les films seront précisés ultérieurement par voie de Presse écrite, parlée et télévisée, par affiches, programmes et prospectus.

Renseignements : A.F.I.E.E. Domaine Municipal de Grammont, Route de Mauguio, Montpellier.

des FORMES et des COULEURS de sanitaire ETONNANTES AQUARIANE, un mitigeur à toute épreuve

BAURES
L'IDEAL STANDARD

SALLE D'EXPOSITION 21, av. de Nîmes Montp. tél. 72.47.60
exposition permanente de cuisines devis gratuits

Samedi 18

Pour la première fois en France
BALLET CLASSIQUE NATIONAL D'ESPAGNE
Direction : Victor ULLATE
Au programme : deux œuvres de Maurice BEJART, « Serait-ce la mort ? » et « L'oiseau de feu ».

Jeudi 23

CONCERT SYMPHONIQUE
ORCHESTRE DE MONTPELLIER
Direction musicale : Louis BERTHOLON
Soliste : Devy ERLIH (violin)
Au programme : MENDELSSOHN. Ouverture de la Grotte de Fingal, 1^{ère} Symphonie.
Beethoven : concerto pour violon 1^{ère} symphonie.

Mardi 28

Mercredi 29

LES TRETEAUX DU MIDI ACCUEILLENT LE THEATRE NATIONAL POPULAIRE, NO MAN'S LAND de Harold PINTER / Texte français de Eric KAHANE
Mise en scène : Roger PLANCHON
Assistante : Simone AMOUYAL
Décor et costumes : Ezio FRIGERIO
Assistant : Mauro PAGANO
Avec : Jean BOUISE, Michel BOUQUET, André MARCON, Guy TREJEAN

Jeudi 30

COUP DE CHAPEAU de Bernard SLADE
Mise en scène : Pierre MONDY
Avec : François PERIER
Spectacle Karsenty - Herbert



MEDAILLONS POUR DIABETIQUES

L'Association Régionale des diabétiques a eu l'heureuse initiative de faire frapper des médailles, qu'elle remet gratuitement à ses membres. Au cours de la réunion du 12 juin, à la mairie, sous la présidence de M. SAUMADE président du Conseil Général, les médailles ont été présentées aux autorités et aux organismes de secours, au corps médical, à la presse. Monsieur LEVESQUE président de l'ARD, a précisé l'importance du médaillon, Monsieur Professeur MIROUZE en a souligné l'utilité.

En effet, un malade dans la rue est si vite arrivé, pour les diabétiques, le comportement peut prêter à confusion, d'où l'utilité de porter le médaillon, accroché à la chaîne tout du cou ou au bracelet montre. Les secouristes informés pourront sans hésitation donner les soins appropriés, toutes erreurs éliminées.

L'association régionale des diabétiques a pour mission d'aider les diabétiques à maîtriser leur état, par l'information :

— Accepter de se prendre en charge
— Apprendre à se connaître
— Faire en sorte de mener une vie normale et active.

Vous le pouvez. Dans tous les cas l'association des diabétiques est là pour vous épauler.

S'isoler est une mauvaise solution, pour un diabétique, en relation avec des gens qui connaissent les mêmes difficultés c'est plus facile, nombreux sont les bienveillants qui sont toujours malades, chez nous il y a des malades qui se portent bien.

L'ARD se préoccupe aussi des prédiabétiques et ceux qui risquent de l'être un jour par méconnaissance, à cet effet nous avons ouvert une campagne d'information et d'action pour que l'on enseigne la diététique sur le banc des écoles primaires voire maternelles, pour apprendre tôt aux enfants ce que bien des adultes continuent d'ignorer.

Vous pouvez profiter des conseils, de notre association, et participer à son combat pour la santé, en adhérant, s'instruire sur son état et s'occuper des autres c'est une thérapeutique qui a fait ses preuves.

Pour tous renseignements et adhésion, écrire à :

A.R.D.
Clinique St-Eloi
34059 Montpellier Cedex

(Joindre enveloppe timbrée à votre adresse)

LE DERNIER AVAIT EU LIEU IL Y A 28 ANS

Un baptême civil

Une cérémonie que l'on n'avait pas vue depuis longtemps, puisque la précédente remonte à 28 ans en arrière, s'est déroulée récemment dans la salle des mariages de la Mairie pour le parrainage civil de la mignonne petite Mireille, fille de M. Jean-Pierre HERAL et de Mme née Nadine GRIGORIEFF, entourés du parrain M. Richard ROUX et de la marraine Mlle Danièle GRIGORIEFF et du cortège des parents et amis.

Le Maire qui avait tenu tout particulièrement à officier, a rappelé, en

une courte allocution l'origine de cette cérémonie qui remonte à 1792 (loi du 20 Prairial), donc à la Révolution dont le monde entier s'est inspiré des principes de liberté, d'égalité, de fraternité qui font sa gloire et espérons-le la pérennité de son esprit.

Le groupe « Libre Pensée » de Montpellier qui était représenté à la cérémonie se réjouit tout particulièrement de cette manifestation et renouvelle ses compliments à la famille et ses vœux de longue et heureuse vie à la petite Mireille.

APPRENONS L'HISTOIRE DES MONUMENTS DE MONTPELLIER

Le texte que nous publions ci-dessous est extrait de la brochure «Un itinéraire architectural dans Montpellier et sa région» réalisée par le Secrétariat Régional de l'Inventaire à l'occasion de la tenue (au mois de mai dernier) des Journées Archéologiques de la Société Française d'Archéologie.

Le «Saint Cosme»

François GIGOT DE LA PEYRONIE, créateur de l'Académie de Chirurgie, était natif de Montpellier. En mourant (1747), il avait légué 100 000 livres à ses confrères de cette ville afin qu'ils y construisent un amphithéâtre d'anatomie. Mais il avait aussi marqué sa volonté expresse que l'édifice fut édifié à limitation du «Saint Cosme» de Paris, bâti entre 1691 et 1711 par Charles et Louis JOUBERT, architectes, experts jurés, dont l'ouvrage existe toujours, rue de l'École de Médecine — ci-devant des Cordeliers — Deux corps s'y opposent de part et d'autre d'une cour : l'amphithéâtre d'un côté, et de l'autre, la salle d'assemblée des maîtres chirurgiens.

LA PEYRONIE avait choisi l'Intendant du Languedoc pour exécuter testamentaire. Selon l'usage, celui-ci trouva bon de soumettre le projet à concours. Plusieurs architectes de la province y participèrent, dont le jeune Jean-Antoine GIRAL auquel l'Intendant aurait tout spé-

ciatement demandé un dessin. C'est celui qui fut préféré à Paris par une commission d'architectes renommés, dont les noms n'ont pas été retenus, mais qui furent, selon toute probabilité, des membres de l'Académie royale.

GIRAL corrige la composition parisienne dans une étonnante parenté de vues avec la critique de BLONDEL ; tout dans son dessin est aménagé pour procurer, à l'inverse du modèle condamné, le sentiment de la sveltesse ; le haut soubassement sur lequel se dresse le corps de l'ouvrage, le socle élevé sur lequel est assise la coupole, enfin, la lanterne effilée qui amortit la composition. L'architecte reporte au dehors les contrefort dont JOUBERT avait fâcheusement encombré l'espace interne de sa rotonde parisienne, et il leur confie le portement de huit puissantes nervures lesquelles — suivant un autre vœu de BLONDEL — divisent le couvrement en autant de quartiers. Le tout, dedans comme dehors les contreforts dont JOUBERT avait approprié aux proportions comme au caractère de l'ouvrage ; tandis que des contreforts adoucissent et allègent le dessin des nervures. A l'intérieur, huit gradins (pris dans la hauteur du soubassement) entourent la table de dissection, qu'éclairaient de larges fenêtres, les oculi de la coupole et les jours de la lanterne. L'artiste place la salle d'assemblée à l'étage du corps de façade dont il ouvre le rez-de-chaussée en forme de portique à colonnes couvert de voûtes plates : ici dorique et ionique s'étagent régulièrement. Grâce aux projets successifs, on peut suivre les étapes par lesquelles GIRAL aboutit à la complète «transparence» d'un corps initialement conçu pour abriter dans son rez-de-chaussée des échoppes à louer.

Enfin, suivant un parti dont il est coutumier, GIRAL met à plein emploi le plus disgracieux de la



parcelle à traiter, pour y «caser», en fond de cour, son escalier (lequel distribue à la fois les deux corps de l'ouvrage). A cet escalier l'artiste donne une cage ouverte à deux ordres de colonnes (dorique et ionique), imitée d'un vieux parti montpelliérain maintes fois exprimé depuis l'hôtel de Manse (voir cette notice).

La construction traîne en longueur jusqu'en 1757. Pour GIRAL, cet interminable chantier fut empoisonné par les «intolérables impostures» de quelques ennemis et les harassantes chicanes qui les accompagnaient entre lui-même et les maîtres chirurgiens, ces derniers et les entrepreneurs.

S.E.R.M. WE
société
d'équipement
de la région
montpelliéraine
B.P. 9023 - 34 041 MONTPELLIER CEDEX
Tél. (67) 92.89.90

● Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région

● Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES

LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

Les MENUISERIES du MIDI

Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

- Cintree
- Chauffage intégré
- Industrielle

Menuiserie
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél. : (67) 27-84-57

Quincaillerie de bâtiment
OUTILLAGE MANUEL
ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE
MENAGER

A VOTRE DISPOSITION
à la Site d'EXPLOITATION
Ets VIEUX PIERRE
46. av. Pont Juvénal - Montpellier
Tél. : 92.89.87

SALLE de BAINS ACCESSOIRES

Expo Sanit
41, rue Chaptal
34000 MONTPELLIER
Téléphone : 92.10.41



Simplifiez
vous la ville.
Prenez le bus.

GARE LAITIÈRE marques
CANDIA - CONCORDE - LACTEL

55, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

Maître BERTHOLON, Chef d'Orchestre
ainsi que les Musiciens et Musiciennes de
L'ORCHESTRE MUNICIPAL
ont été habillés par les
"VETEMENTS ARMAND THIERY & SIGRAND"
1 à 5, rue de la Loge, MONTPELLIER
Le plus grand spécialiste de l'habillement dans la région. 298

Allo...Martine
66.12.56

RENSEIGNEMENTS
AUTOBUS URBAINS
20, rue de la Loge - 34000 MONTPELLIER

Une grande campagne de promotion

L'UNION des TRANSPORTEURS PUBLICS URBAINS et REGIONAUX, a décidé d'organiser, avec l'aide de la plupart des Réseaux d'Autobus Urbains, une Campagne Nationale à la Télévision en faveur de l'utilisation de l'autobus. 3 «Spots» de 15 secondes chacun seront présentés entre le 15 septembre et le 27 Octobre prochain, 17 fois sur la première Chaîne et 12 fois sur Antenne 2.

Les thèmes choisis :

VOUS ETES PRESSES? SIMPLIFIEZ-VOUS LA VILLE, PRENEZ LE BUS.
VOUS ETES CHARGES? SIMPLIFIEZ-VOUS LA VILLE, PRENEZ LE BUS.

La ville de MONTPELLIER, avec l'aide de la S.M.T.U., a décidé de relayer au plan local, cette Campagne Nationale, en engageant les actions suivantes :

- 1) Deux Campagnes d'Affichage, une dans les raquettes DECAUX à partir du 15 Septembre en comblant tous les vides de ce support jusqu'au 31 Décembre 1980, l'autre, du 25 Septembre au 1^{er} Octobre, sur les flancs droits des autobus.
- 2) La projection du 15 Octobre au 10 Novembre 80 dans 10 Salles de Spectacles : GAUMONT : 1, 2, 3, 4; CAPITOLE : 1 et 2; POLYgone : 1 et 2; ROYAL : 1 et 2; d'un film publicitaire en faveur des autobus, réalisé à partir des films mis au point pour la Campagne Nationale T.V.
- 3) La présentation le Samedi 11 Octobre sur l'Esplanade, du matériel acheté pour la rentrée, soit 2 autobus articulés HEULIEZ (sur 4) et 6 BERLIET PR 100.
- 4) Ce même jour, inauguration au Triangle, d'un local «INFORMATION AUTOBUS et VENTE de TITRES de TRANSPORT», jumelé avec «S.V.P. URBANISME».
- 5) Enfin, fin Septembre et courant Octobre, projection (suivie d'une discussion), dans différents quartiers de la Ville, du film tourné à l'occasion de la «Semaine Transport» : «A MONTPELLIER, le BUS c'est CHOUETTE».

Il va où vous allez.
LE BUS. IL VOUS SIMPLIFIE LA VILLE.

Les résultats 1979

Kilomètres parcourus par les autobus de la S.M.T.U. :	4.150.000
Kilomètres parcourus par les services spéciaux scolaires :	50.000
	4.200.000
contre 4.000.000 en 1978.	
Nombre de voyageurs transportés dans les autobus :	17.600.000
Nombre de scolaires transportés dans les services spéciaux :	250.000
	17.850.000

contre 16.080.000 en 1978	
14.370.000 en 1977	
12.660.000 en 1976	

Pourcentage de voyageurs ayant à leur disposition :	
une voiture :	28 %
un 2 roues :	12 %
les deux :	3 %
Degré de satisfaction :	
voyageurs très satisfaits :	19 %
voyageurs assez satisfaits :	68 %
voyageurs pas très satisfaits :	11 %
voyageurs pas du tout satisfaits :	2 %
	100 %

Les deux derniers tableaux résultent d'une enquête réalisée en mai 79 auprès de 1.500 voyageurs. Ces quelques données chiffrées et notamment l'augmentation du nombre de voyageurs transportés font clairement apparaître que le choix de développement prioritaire des transports urbains, fait par la nouvelle municipalité, correspondait nettement aux besoins des Montpelliérains qui, nombreux, ont adhéré à cette nouvelle politique.

A. GARBARINI S.A.
Société occitane de travaux publics

Signalisation Electrique Urbaine et Quotidienne
48 à 54, RUE DU MANS - 92400 COURBEVOIE
TELEX 630929 F TEL. 788.26.34

SOTRAP
TP - CANALISATIONS
TERRASSEMENTS - VRD
DEMOLITIONS
ADDITION D'EAU
ASSAINISSEMENT
Société occitane de travaux publics
Route de Pézanas km 7
34504 Beziers - Tél. : 39.18.57

PROPOS de RENTREE

Il y a quelques jours s'est effectuée la rentrée dans les écoles de la ville. Malgré les larmes des tout-petits quittant maman la joie et le rire de plus grand nombre traduisaient le plaisir de retrouver l'école. Cette école doit rester pour tous prioritaire car elle est le lieu de la formation des citoyens, de l'enracinement de la démocratie, dans ce pays.

Les difficultés habituelles se sont retrouvées : regroupement de directions, effectifs trop importants et le Conseil Municipal reste solidaire de l'action menée par les associations de Parents d'Elèves et le S.N.I. pour l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement.

Sur le plan local cette rentrée s'est traduite par le début des travaux de la nouvelle cuisine centrale à Paul Valéry qui pourra servir, dès 1982, 14.000 repas en chaîne froide plaçant Montpellier en pointe sur la plan français. Les travaux de reconstruction de l'école primaire du Jeu de Mail sont déjà largement entamés.

Ceux de l'école maternelle de la Paillade Nord ne tarderont pas.

La première tranche d'aménagement à neuf du lycée Clémenceau est définitivement finie et sera bientôt inaugurée. Enfin le Conseil Municipal lors du vote du prochain budget continuera son effort entrepris depuis 3 ans en faveur de la caisse des écoles pour aider les familles. Souhaitons aussi bonne rentrée aux institutrices et instituteurs de la Ville.

Proches de l'Ecole sont les centres aérés utilisés le mercredi. Signalons que les 2 centres gérés par les amis de l'Ecole Latine et subventionnés par la ville, à Bionne et maintenant au Château de Grammont, ont connu une grande affluence pendant la période estivale.

En 1981 l'aide aux familles se substituera à l'aide globale, pour les journées des enfants en centre. La tarification pourra ainsi tenir compte des revenus des familles et du nombre d'enfants.

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE

L'affaire du budget supplémentaire a retenu l'attention de quelques spécialistes au mois de septembre. Des informations pas toujours bien intentionnées ont laissé entendre un refus d'approbation du budget en première lecture. En fait il ne s'agissait que des demandes d'explications qui d'ailleurs auraient pu être données sans ce tintamare inutile. La deuxième lecture n'était nécessaire que pour le budget de l'assainissement à propos de la subvention souhaitée à la Cereirède. Le Conseil Municipal n'en avait d'ailleurs jamais disconnu. C'est en toute connaissance de cause qu'il avait inscrit la subvention en première lecture et dès le 31 juillet le maire adjoint délégué à l'urbanisme, M. Raymond DUGRAND, donnait à M. le préfet l'acceptation du Conseil Municipal pour une deuxième lecture. Par contre l'autorité de tutelle en l'occurrence M. le Préfet a bien approuvé la première lecture du budget supplémentaire de la Ville et du budget de l'eau.



Comme l'écrivait fort joliment une journaliste de Midi Libre : « La montagne avait accouché d'une souris ». C'est aussi notre avis.

Cette affaire au demeurant de peu d'importance nous permet cependant d'aborder une fois de plus la question essentielle des finances des grandes villes. Elle est caractérisée depuis 15 ans par des tâches de plus en plus onéreuses laissées à la charge des villes et dont l'Etat s'occupait autrefois. En contre partie aucune réforme fiscale n'est venue renforcer les ressources financières des communes malgré les demandes réitérées et unanimes de l'Association des Maires de France et de l'Association des Maires des Grandes villes qui réunissent des maires de toutes les tendances. Nous exigeons en particulier le renforcement des ressources des communes en matière financière : moins de contraintes pour une meilleure gestion, une dotation particulière destinée à faire face aux dépenses du logement des instituteurs, la prise en charge totale des frais de fonctionnement.

A ces vœux généraux ajoutons la situation de Montpellier. La Ville à l'arrivée à la mairie de notre équipe ne disposait que d'une infrastructure « légère » en matière d'animation culturelle, éducative, sportive, sociale, etc...

La gageure de notre conseil est de mettre en place les politiques nécessaires en matière d'éducation sur le plan sportif, pour les personnes âgées, dans le domaine culturel et de façon générale dans tous les secteurs délaissés sans pénaliser les citoyens de la Ville qui compte un grand nombre de familles défavorisées. Cette gageure a été tenue puisque sur le plan de l'imposition communale par habitant Montpellier qui est en 1980 la plus grande ville la moins imposée de France est dans une situation encore plus favorable qu'en 1976 où elle était avant dernière. C'est dans

cette optique que sera préparé le budget 81 : d'une part continuer l'effort destiné à changer la ville, à changer la vie, d'autre part limiter les ambitions de l'équipe municipale aux possibilités restreintes des familles dans ces temps de crise. La consultation démocratique de la population permettra de préciser ces objectifs.

L'EQUIPEMENT DES QUARTIERS

Nous n'infligerons pas aux lecteurs pour cette conclusion une liste exhaustive. Cependant quelques rappels permettront de démontrer que l'équipement des quartiers périphériques de la ville reste une des priorités essentielles. Les travaux de la piscine de la Pompignane sont proches de leur fin. De même que ceux de l'église de la Visitation pour le Musée d'Art Sacré, rue de l'Université, la halte-garderie de l'Aiguelongue va bon train de même que le gymnase des Cévennes. La Maison pour Tous Saint Martin et celle du Mas de la Paillade où va s'installer le club du 3^e âge, la mairie annexe et des services sociaux. Avant la fin de l'année sera terminé le parcours sportif et de santé de la Rauze près des Aiguerelles. La Maison pour les personnes âgées de Beljuel est également proche des aménagements finaux tandis que le club du 3^e âge de Celleneuve tout proche est inauguré le mercredi 15 octobre à 15 h 30.

La S.N.C.F. vient également de déplacer la gare pour quelques mois car on entre dans la phase de construction de la nouvelle gare sur une dalle au dessus des voies. La ville participe financièrement à ces travaux avec l'Etat et le Conseil Général pour améliorer la circulation de part et d'autre de la voie ferrée, l'élargissement des Ponts de Lattes et de Sète rentre dans le cadre de ces travaux.

Nous mentionnons pour mémoire la fin des travaux de gros œuvre de l'Hôpital Lapeyronie sur la route de Ganges avant la fin de l'année. Une préoccupation également commune à bon nombre de Montpellierains est la propreté de la ville.

L'amélioration passe par un effort de civisme et par de nouvelles prestations ayant une incidence financière.

La ville organise ce mois d'octobre une exposition « Montpellier Ville Propre » pour présenter les solutions et les conséquences financières à nos citoyens.

De leur réponse dépendront les options prises au plan financier qui pourraient comprendre le ramassage en sacs plastiques au centre ville, l'extension de la collecte en containers hermétiques à tous les quartiers périphériques et le nettoyage continu quotidien des zones piétonnes. Nous espérons que nombreux seront les visiteurs et riches leurs propositions.

Chères concitoyennes, Chers concitoyens, bonne rentrée.

Georges Frèche
Maire de Montpellier

LIC 793 A



nouvelles frontières

PARIS - ABIDJAN à partir de	2360 F
PARIS - DAKAR à partir de	2290 F
PARIS - NEW-YORK	2150 F
PARIS - BANG KOK	3260 F
PARIS - MANILLE	3600 F
MARSEILLE - CASA Noël	1400 F
MARSEILLE - ALGER	790 F

Marylène YEPEZ
ORTHOPHONISTE

Diplômée de la Faculté de Médecine de Montpellier

Vous informe de la réouverture de son cabinet.
Rééducation de la parole du langage oral et écrit

254, Chemin de Moulars
Résidence Arc-en-Ciel Bât. D1
Tél. : 58.08.92 ou 58.88.61

34000 MONTPELLIER
sur Rendez-vous

LAMOUR

jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS

JEAN



LEFEBVRE